



**La question sociale
de la fermeture du paysage :
synthèse d'une enquête dans le
Parc National des Pyrénées.**

Convention PNP-Cemagref n° 2002-08S.

S. LE FLOCH, P. DEUFFIC, L. GINELLI

Département gestion des territoires
Unité de recherche Aménités et Dynamique de l'Espace
Rural

Centre de Bordeaux
50, avenue de Verdun
33612 CESTAS cedex
Tél. : 05 57 89 08 00 - Fax : 05 57 89 08 01
<http://www.bordeaux.cemagref.fr>

janvier 2006

Préambule.

Ce document correspond à la synthèse finale d'un travail de recherche conduit selon différentes phases. Il comporte quatre annexes :

- Annexe 1 : Quelques données concernant la démographie, l'emploi et l'agriculture dans les deux secteurs étudiés, la commune de Villelongue et le vallon de Bedous.
- Annexe 2 : Guides d'entretiens.
- Annexe 3 : Tableaux de présentation des enquêtés.
- Annexe 4 : Bibliographie relative aux travaux de type sociologique conduits sur le territoire du PNP.

En outre, quatre rapports l'accompagnent : ils consignent en détails les enquêtes effectuées auprès d'habitants des deux secteurs étudiés, la commune de Villelongue (65) et le vallon de Bedous (64) :

- DULHAUSTE T., 2003, *La friche en vallée d'Aspe : perceptions et représentations des habitants*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Cemagref, 69 p (mémoire de maîtrise).
- REGENT M., 2004, *Approche sensible et perceptive de la fermeture des paysages de moyenne montagne. Cas de la commune de Villelongue-Ortiac dans les Hautes-Pyrénées*, Université de Tours, Cemagref, 72 p. + annexes (mémoire de DESS).
- LE FLOCH S., 2004, *Constat d'un « retour à l'ordre naturel » : les habitants de Villelongue (65) face à l'extension de la végétation spontanée*, Cemagref, 46 p.
- GINELLI L., 2004, *Des « chasses de plumes » aux « chasses de tous poils ».* *Représentations sociales des chasses d'hier et d'aujourd'hui dans les Pyrénées : le cas de Villelongue (Hautes-Pyrénées)*, Université de Bordeaux 2, Cemagref, 104 p (mémoire de Master Recherche).

Introduction.

1. Problématique.

Les transformations des paysages ruraux sous l'effet de l'évolution de la végétation font l'objet de problématiques environnementales qui reviennent de manière récurrente dans le débat public et qui légitiment nombre d'interventions sur l'espace. Paradoxalement, alors que le grand public estime la forêt française menacée et en régression (enquête IFEN-CREDOC, 1996), ces problématiques sous-entendent que la menace viendrait plutôt de l'avancée de fronts boisés ou de l'implantation d'espaces boisés au cœur d'espaces agricoles : une menace pour le paysage, nommée « *fermeture du paysage* », « *mitage du paysage* », « *enfrichement* » ...

Les montagnes pyrénéennes, mises en images dans notre culture depuis des siècles et admirées chaque année par des centaines de milliers de visiteurs, donnent lieu aujourd'hui à l'émergence d'une préoccupation en rapport avec la dynamique de la végétation et l'évolution de l'occupation du sol. Pour le moment, les questions émergent de façon diffuse, et désignent des phénomènes de nature, d'intensité et de localisation différents ; des acteurs publics, des élus, s'inquiètent pour les habitants des secteurs concernés et leurs projets, pour les touristes et leurs pratiques de fréquentation (Cf. *Empreintes, Journal du PNP*, août 2004, Dossier « Le pastoralisme cœur du territoire de montagne »).

2. Objectif général et questions de recherche.

L'objectif des travaux de recherche menés dans le cadre de la convention qui lie le Cemagref au Parc national des Pyrénées (PNP) est d'apporter des éléments de réflexion sur les termes sociologiques de la question de la dynamique de la végétation telle qu'elle se pose à propos du territoire du Parc : **pour qui** et **en quoi** l'évolution de la végétation vers un stade arbustif ou boisé pose problème, et notamment en termes de paysage ? Il s'agit de travaux d'ordre **qualitatif** qui doivent, au final, aider les responsables du PNP à déterminer s'il y a ou non nécessité d'élaborer des actions spécifiques et, si oui, quelles en seraient les modalités.

Les travaux contribueront à répondre aux 3 questions suivantes :

Q1. Quelle est la **diversité** des **interprétations** et des **appréciations** de l'évolution de l'occupation du sol selon les **groupes sociaux**, en fonction de leurs liens sensibles à l'espace ainsi que de leurs pratiques de l'espace ?

Q2. Par quels **acteurs publics**, dans quels contextes et avec quel contenu est formulée une problématique liée à l'évolution de l'occupation du sol vers un stade boisé ? quelle place y occupe le « paysage » ? vers quelles actions (objectifs, contenu technique) conduit la formulation d'une telle problématique ?

Q3. Y a-t-il **adéquation ou rupture** entre les problèmes tels qu'ils sont formulés par les acteurs publics et la façon dont d'autres groupes sociaux (habitants, visiteurs...) apprécient l'espace et ses évolutions ?

Deux secteurs géographiques feront l'objet d'une attention particulière : en zone bigourdane, la **commune de Villelongue-Ortiac** (65) ; en zone béarnaise, un secteur en vallée d'Aspe (**vallon de Bedous** : communes de Accous, Bedous, Lées-Athas et Osse-en-Aspe). Cela veut

dire que les acteurs institutionnels enquêtés, après avoir présenté leurs problématiques d'action et leurs actions en général, ont été invités à s'exprimer sur la façon dont ils percevaient la question de la dynamique de la végétation sur ces zones et à parler des actions éventuelles qu'ils y conduisaient. Cela veut dire par ailleurs que nous avons enquêté des habitants de ces deux secteurs.

Au commencement de cette recherche, un secteur géographique situé en zone centrale avait été pressenti comme troisième terrain de recherche potentiel : la commune de Gavarnie. Il s'est rapidement avéré qu'aucun acteur institutionnel – administrations, élus locaux, ... – ne faisait de l'enfrichement une problématique d'action sur ce secteur. Il est apparu plus pertinent d'approfondir les enquêtes sur les deux terrains situés en zone périphérique : en diversifiant les acteurs institutionnels interrogés, notamment à l'échelle communale (**maires**), ainsi qu'en portant une attention particulière aux **acteurs économiques** – ceux qui tirent tout ou partie de leurs revenus de l'utilisation des ressources spatiales : agriculteurs, propriétaires de gîtes ruraux, accompagnateurs en montagne, ... –.

3. Méthode et matériau.

La recherche, qualitative, vise à une certaine **représentativité de la diversité** des points de vue (et non une représentativité statistique relative à une population donnée) sur l'extension de la végétation spontanée ainsi qu'à la **compréhension** de ces points de vue. Elle est basée sur l'exploitation d'un matériau d'enquêtes recueilli auprès de deux catégories d'acteurs ou d'utilisateurs pré-déterminés : acteurs institutionnels et habitants.

3.1 – Échantillonnage

Quelques caractéristiques des enquêtés interviewés sont présentées dans l'Annexe 3.

acteurs institutionnels

À plusieurs reprises, nous avons rencontré des **réticences** face à notre enquête de la part des acteurs institutionnels contactés. Ces réticences se sont manifestées lors de l'évocation du commanditaire de l'étude, le PNP. Deux maires n'ont pas donné suite à notre demande de rendez-vous effectuée auprès de leur service. Deux personnes ont refusé de nous rencontrer tant que nous n'avions pas auparavant été reçus, pour l'une par un supérieur hiérarchique, pour l'autre – un maire – par le directeur d'une structure intercommunale. Une autre a refusé que l'entretien soit enregistré.

Les acteurs institutionnels enquêtés sont au nombre de **46**, représentant **43 structures** différentes : administrations, collectivités territoriales, représentants de certaines professions, associations, élus locaux, ... (Cf. Tableau en annexe). Ils se répartissent comme suit :

- **11** personnes comptent dans leur périmètre d'intervention le **vallon de Bedous**. Elles exercent une activité professionnelle dans un organisme public ou parapublic (dont les compétences peuvent par ailleurs s'exercer à une échelle départementale voire régionale) et interviennent en vallée d'Aspe dans le cadre de missions de développement ou d'aménagement au sens large. Elles comprennent les maires des 4 communes de ce secteur (Bedous, Osse-en-Aspe, Léas-Athas, Accous).

- **8** personnes comptent dans leur périmètre d'intervention la commune de **Villelongue**. Elles appartiennent, de même, à des organismes publics et parapublics en

charge du développement et de l'aménagement. Elles comprennent les deux adjoints au maire de Villelongue et un conseiller municipal.

- 3 maires (Gavarnie, Lescun et Borce) ont également été entendus dans la perspective d'étendre l'enquête à l'échelle communale. Constatant la force avec laquelle nos interlocuteurs nous ont fait comprendre que l'échelle intercommunale devient de première importance dans le contexte actuel, nous avons aussi rencontré 2 animateurs de Communautés de communes (Véziaux d'Aure et Gèdre-Gavarnie). En incluant les 3 personnes de la municipalité de Villelongue dont 1 est également employé du SIVOM d'Argelès-Gazost, les 4 maires du vallon de Bedous ainsi qu'un responsable de la structure intercommunale des trois vallées du Haut-Béarn (comptabilisé également parmi les personnes intervenant sur le vallon de Bedous), nous disposons donc de **13** témoignages pour le volet de l'enquête spécifique à l'échelle d'intervention **communale et intercommunale**.

- **15** personnes n'interviennent pas spécifiquement sur l'un ou l'autre de nos deux secteurs, leurs compétences se déployant plus généralement sur tout ou partie de l'un des départements ou de l'une des régions où s'étend le territoire du Parc national des Pyrénées. Elles appartiennent à des services déconcentrés de l'État, à des organismes professionnels, à des associations, etc., qui œuvrent dans les domaines suivants : agriculture, environnement, architecture et patrimoine culturel, forêt (publique et privée), tourisme, pêche et chasse, enseignement-recherche, ...

habitants

L'enquête s'est déroulée pendant le printemps et l'été 2003 dans le vallon de Bedous, pendant le printemps et l'été 2004 sur Villelongue.

Nous adoptons l'hypothèse selon laquelle les points de vue des personnes sur un sujet dépendent de plusieurs séries de critères sociologiques, notamment : le profil socioculturel et économique, l'origine socio-géographique et le parcours migratoire. Afin de recueillir une diversité de points de vue, nous avons donc cherché à enquêter des personnes les plus diverses en termes d'âge et de profession, d'origine géographique, de pratiques de l'espace et de la nature, que ces pratiques soient professionnelles – liées à l'agriculture, à la sylviculture, au tourisme – ou de loisirs – chasse, sport de plein air, promenade, cueillette, ...-. Nous avons procédé de deux façons. Partant de l'hypothèse que ces critères sociologiques vont peu ou prou de pair avec les caractéristiques de l'habitat, une part de notre échantillon a été constitué sur des **critères géographiques** : nous avons directement frappé aux portes de maisons anciennes de centre bourg – rénovées et non rénovées –, de maisons récentes de lotissements, d'exploitations agricoles. Par ailleurs, nous avons contacté des **personnes désignées** par les enquêtés en cours d'entretien, soit pour la « représentativité » de leur point de vue (« *Untel vous expliquera bien mieux ce que nous pensons* »), soit au contraire pour le caractère différent voire marginal de leur point de vue (« *Untel ne pense et ne fait jamais comme les autres* »). L'échantillon a été constamment adapté au fur et à mesure de l'avancement des enquêtes afin de répondre à ce souci de diversité.

Même si plusieurs habitants ont énoncé, à un moment ou à un autre de l'entretien, les « griefs » qu'ils entretiennent vis-à-vis du PNP (notamment sur la question de l'ours), le fait de conduire une recherche à la demande de cette institution n'a semble-t-il jamais influencé l'acceptation ou le refus de participer à l'enquête, ni le cours des entretiens. Les habitants ne sont pas, au contraire des acteurs institutionnels, contraints par des jeux de pouvoir – qui se trouvent être relativement forts sur le territoire du PNP –.

49 résidents permanents ont été enquêtés. Les entretiens ont eu lieu au domicile des personnes. Le tableau 1 présente quelques caractéristiques des personnes enquêtées. En Annexe 1 figurent trois tableaux, qui donnent un aperçu des caractéristiques des communes étudiées pour ce qui est de la démographie, de l'emploi, de l'utilisation des sols et de l'agriculture.

	vallon Bedous	Villelongue
Nombre total d'enquêtés	21	28
Nombre d'heures d'entretiens	29 h	25 h
personnes de moins de 35 ans	2	4
personnes de plus de 60 ans	3	9
agriculteurs	6	5
dont retraité	1	1
personnes tirant tout ou partie de leurs revenus du tourisme sur le secteur	5	5
à l'extérieur		1
dont agriculteur	1	1
personne ayant eu une activité professionnelle en lien avec le tourisme (retraitee)		1
habitants originaires du secteur	14	20
ou de communes voisines	4	5
habitants originaires d'autres départements ou régions	3	3
chasseurs	3	12

Tableau 1. Caractéristiques des échantillons d'enquêtés.

3.2 – Technique d'enquête : l'entretien semi-directif.

Les entretiens ont été conduits selon un **guide** dont le principe est d'inviter les personnes à témoigner, depuis leurs pratiques propres et avec leurs mots propres, de l'**expérience** qu'elles ont de l'**espace géographique** dans lequel elles interviennent – cas des acteurs institutionnels – ou dans lequel elles évoluent au quotidien – cas des habitants – ; leur attention est en particulier attirée sur les **changements** qui auraient affecté cet espace et dont elles auraient connaissance, voire sur les **actions** qu'elles mettent en œuvre et qui contribuent à ces changements ou au contraire visent à les atténuer (les guides utilisés respectivement pour les acteurs institutionnels et pour les habitants sont présentés en Annexe 2).

Les entretiens ont été **enregistrés** (sauf dans un cas de refus). Tous ont été **transcrits** intégralement, sauf dans le cas de quelques personnes n'ayant que peu de choses à dire sur le sujet (des notes ont alors été prises lors de l'écoute des enregistrements). Parfois, la conversation a été prolongée après l'entretien proprement dit, lors de visites de terrain.

3.3 – Technique d'analyse du matériau.

Le matériau obtenu consiste en environ **100 heures** d'entretiens transcrits. Il fait l'objet d'une **analyse de contenu**.

Dans un premier temps, chaque entretien fait l'objet d'une **synthèse** : les principaux messages délivrés sont condensés en quelques phrases reprenant au plus près les mots utilisés par l'enquêté lui-même ; ces messages sont illustrés par quelques extraits d'entretien particulièrement évocateurs. Dans un deuxième temps sont identifiées les principales **oppositions** et **associations** faites par les enquêtés : à titre d'exemple, des habitants opposent l'animation de la montagne autrefois à son aspect désert aujourd'hui, certains chasseurs associent la présence du mouton à celle des perdrix, etc. Dans un troisième temps, une analyse thématique transversale (considérant simultanément tous les entretiens) est menée : chaque thème abordé ayant un lien avec le sujet de l'enquête (l'enfrichement, la chasse, les pistes, l'écobuage, ...) est recensé, les extraits d'entretien s'y rapportant sont regroupés, les enquêtés sont distingués en fonction de la façon dont ils en parlent.

Dans le souci de respecter l'anonymat des personnes rencontrées, c'est volontairement que nous ne mentionnons pas la fonction des acteurs institutionnels rencontrés dans le tableau de présentation des enquêtés (Cf. annexe), mais seulement leur organisme et éventuellement leur service de rattachement.

PARTIE 1 : Acteurs institutionnels : un même constat d'enfrichement mais des appréciations différentes.

N.B. : La liste des sigles utilisés ci-dessous figure en Annexe.

Tous les acteurs institutionnels enquêtés font le constat d'une dynamique de la végétation spontanée dans la chaîne pyrénéenne. Pour l'essentiel, ils décrivent le phénomène dans les mêmes termes :

- l'**ampleur** (surfaces concernées) et la **dynamique** (rapidité de croissance de la végétation) varient selon les secteurs géographiques : il y aurait un **gradient ouest/est** (les secteurs les moins touchés se situeraient au pays Basque, les plus touchés en Ariège) ainsi qu'un **gradient altitudinal** (le phénomène affecte surtout la zone « intermédiaire ») ;
- la **déprise agricole** a donné une importance croissante à la notion d'**accessibilité** tout en la redéfinissant : les espaces accessibles aux engins mécaniques (présence de **pistes**, **pent** pas trop marquées) demeurent dans les systèmes d'exploitation agricole, les autres sont peu à peu abandonnés ;
- le phénomène est visible dans le paysage, mais ce sont surtout les **granges abandonnées** qui frappent ; certains acteurs signalent d'autres modifications paysagères, comme l'« **uniformisation** » ou le « verdissement » (disparition des cultures autrefois diverses, les terres agricoles étant aujourd'hui presque toutes des surfaces en herbe) et la « **dilution des limites** » entre occupations du sol différentes (notamment prés/forêts).

Nous pouvons distinguer **trois groupes** au sein de ces acteurs, selon leur appréciation de l'enfrichement.

1 – Ceux qui n'ont rien à en dire.

⌘ SEATM, CG 64, CAUE 64, Maison de la montagne, 2 accompagnateurs en montagne.

Des représentants de quelques organismes pressentis comme susceptibles de développer un point de vue sur la question de l'enfrichement se sont avérés n'avoir en fait que très peu de choses à dire sur le sujet. Ce qui est surprenant *a priori*, c'est qu'on y trouve des structures

dont le **paysage** est une compétence ou un « fonds de commerce » (*via* le tourisme). Ces personnes estiment que le problème principal des vallées pyrénéennes n'est pas l'enfrichement, qui n'est que la conséquence inéluctable de la modernisation de la production agricole et de la transformation des exploitations.

2 – Ceux qui en font un problème devant motiver l'action.

HPTE, UMINAT, PNP/SDPC, PNP/Luz, PNP/Aspe, CRPF Aq 64, ONF 64, DDAF 64, CRP/DDAF 65, CA 65, CAUE 65, FC 65, ONCFS Aq, IPHB, CC Véziaux d'A., SIVOM Argelès, Mairie Villelongue, Mairie Lescun, Mairie Bedous, Mairie Lées-Athas, Mairie Accous, Mairie Osse-en-Aspe, Mairie Borce

La plupart des acteurs institutionnels enquêtés posent la dynamique de la végétation naturelle comme un **problème** : dépassant le simple constat, ils font de l'enfrichement un motif d'**action** et un guide devant orienter le contenu de l'action. Ils diffèrent toutefois dans la façon de présenter le problème (dans sa nature et dans son intensité) et d'agir en vue d'y remédier.

2.1 – Les différentes déclinaisons du problème.

un problème symbolique et culturel

Le problème le plus souvent mentionné, et aussi celui que l'analyse révèle comme étant le plus fondamental aux yeux de ces enquêtés, est d'ordre symbolique et culturel : la réalité matérielle du paysage, avec ses versants enfrichés ou boisés et ses granges abandonnées, serait en décalage avec la **représentation** que certains groupes sociaux ont de ce paysage. Ces groupes sociaux qui souffriraient à la vue des dynamiques paysagères seraient d'abord et avant tout ceux qui vivent et façonnent quotidiennement ces mêmes paysages : les **habitants**. Les acteurs institutionnels mettent en avant une réaction viscérale : les habitants verraient dans l'avancée de la végétation naturelle le symbole de la **perte de contrôle** et de l'échec de gestion d'un espace qui était traditionnellement le leur.

L'importance du malaise ne serait pas strictement proportionnelle à l'évolution physique, quantitative, de la friche. Le malaise serait fort dans des secteurs largement fermés (vallée d'Aure) comme largement ouverts (Lescun), relativement faible dans un secteur assez fermé comme la vallée des gaves (Villelongue). Cette différence trouverait son origine dans l'évolution socio-économique respective des vallées. Ainsi, sur Villelongue, une **mutation** en direction d'emplois dans le secteur industriel, puis dans le secteur touristique, s'est opérée tout au long du XXe siècle, détournant peu à peu les habitants de l'espace agricole montagnard ; à l'inverse, en vallée d'Aspe, le pastoralisme demeure l'activité économique principale, fortement soutenue par certains acteurs institutionnels locaux.

Aux dires de nos interlocuteurs, le malaise se manifesterait surtout lorsque les enfrichements touchent des objets ou des portions de l'espace auxquels les habitants attribuent des valeurs particulières. Les acteurs institutionnels enquêtés intervenant sur Villelongue mentionnent l'attachement de certains habitants aux « **jolis prés** » (plats) et aux **granges** situés sur les **plateaux** d'altitude ; le fait que les versants aient évolué vers un stade boisé ne les affecterait pas vraiment, même si cela se passe à proximité des villages. Les acteurs institutionnels enquêtés intervenant en Aspe (vallon de Bedous et Lescun) énoncent que les habitants sont particulièrement sensibles aux **abords des zones habitées**. Tous les acteurs institutionnels enquêtés signalent en outre une demande des habitants vis-à-vis de l'ouverture des **sentiers de**

vallée (en particulier ceux qui longent les cours d'eau : Cf. sentier du lac des Gaves près d'Argelès-G., sentier de petite randonnée le long du gave d'Aspe, créés récemment).

Globalement, les acteurs institutionnels pensent que les **touristes** ne voient pas ces évolutions. Toutefois, quelques uns affirment que des touristes « habitués » y sont sensibles et n'apprécient pas (PNP/Luz) ; et quelques autres, dans le doute, préfèrent reprendre cette hypothèse à leur compte (CC Véziaux d'A. notamment). Le regard des touristes interviendrait toutefois indirectement : plusieurs acteurs institutionnels évoquent la prise de conscience des agriculteurs vis-à-vis de la qualité des paysages (et donc vis-à-vis de la nécessité d'empêcher leur fermeture) grâce au **regard** « **supposé** » des touristes (regard qui valoriserait les paysages ouverts et déprécierait les paysages fermés).

un problème technico-économique

Au-delà de la réaction « viscérale » d'habitants, quelques acteurs institutionnels signalent que l'extension de la végétation spontanée constitue une gêne pour des acteurs économiques. Ainsi, des **agriculteurs** de la vallée d'Aspe souhaiteraient défricher certaines estives voire des versants mécanisables et proches de leur bergerie car la pression foncière exercée par des éleveurs du pays Basque sur les estives resterait importante – mais également pour améliorer les conditions d'exercice de leur métier : réduire les distances au siège d'exploitation et/ou la cabane –. Indirectement, la friche serait une entrave à l'activité pastorale, dans la mesure où la prolifération des sangliers entraîne des dégâts récurrents et importants sur les pâtures : ce problème est souligné fortement par nos interlocuteurs.

Mais il semble que, lorsqu'un interlocuteur mentionne une gêne pour l'agriculteur, il signale que cette gêne relève surtout de la première déclinaison du problème (symbolique et culturelle) plutôt que de la deuxième. L'agriculteur est donc convoqué plus en tant qu'**habitant** qu'en tant que professionnel. Des témoignages mentionnent d'ailleurs que la vue des friches pose problème à des agriculteurs mais « seulement » ou « surtout » une fois qu'ils sont retraités (vallée d'Aspe).

Par ailleurs, des enquêtés intervenant dans le secteur forestier signalent que le développement des friches serait une gêne à **l'activité forestière** : il accentuerait les risques de feux non maîtrisés et favoriserait la prolifération d'une faune sauvage causant des dégâts aux arbres (les cerfs sont principalement cités).

un problème cynégétique

En général, les acteurs de la chasse se situent dans le groupe des enquêtés qui déplorent la progression des friches. Ils associent ce phénomène à la double évolution affectant la faune.

D'une part, l'enfrichement favoriserait la multiplication du **grand gibier**, qui n'est pas le plus prisé dans la région (mis à part l'isard). En particulier, la pullulation des **sangliers** est vécue comme une calamité par tous les acteurs institutionnels, y compris ceux qui interviennent dans le domaine cynégétique. Les dégâts qu'ils causent aux pâtures sont source de tensions entre monde agricole et chasseurs ; ces derniers doivent de plus en plus mener des actions de régulation qui tendent à faire de la chasse non plus un plaisir mais une contrainte (obligation de résultats). En vallée d'Aure, le problème crucial serait constitué par les **cerfs** et concernerait la santé publique : est notamment mise en avant la recrudescence dans le secteur de la maladie de Lyme (véhiculée par les tiques, elles-mêmes véhiculées, entre autres, par les cerfs). Des tentatives pour développer un tourisme cynégétique émergent. Les chasseurs signalent également l'abondance accrue de « nuisibles » : fouines, martres, renards, ...).

D'autre part, à l'enfrichement est associée la raréfaction du petit gibier¹. En particulier, les chasseurs lient étroitement la présence des perdrix au pastoralisme, à la présence même des moutons. Plus généralement, les espaces non pâturés deviendraient inhospitaliers pour toute une petite faune. En outre, la prolifération du grand gibier nuirait à d'autres espèces : sangliers détruisant les couvées de perdrix ou grands téttras, cerfs consommant les myrtilliers favorables au petit gibier, ...

Le monde de la chasse se dit plus favorable à une « mosaïque » de milieux, rejoignant ainsi le point de vue naturaliste.

un problème naturaliste

Enfin, quelques acteurs institutionnels voient dans la progression de la végétation spontanée un problème naturaliste. Des acteurs de l'environnement craignent une baisse de la **biodiversité** en général, l'un regrettant même que certains jeunes collègues, de tendance plus « écolo », adoptent le postulat selon lequel ce retour à la nature serait favorable à la diversité faunistique et floristique. L'un d'eux évoque aussi un problème indirect de l'enfrichement : la régulation des populations de sangliers, que la friche favorise, effarouche les ours qui habitent le même territoire.

2.2 – Les différentes solutions.

les solutions pastorales

La plupart des solutions avancées par nos enquêtés en matière de lutte contre l'enfrichement relèvent de l'activité pastorale. Il s'agirait avant tout d'augmenter la pression de pâturage dans des espaces sous-utilisés, sous-pâturés, voire de réintégrer des parcelles situées en zone intermédiaire dans les systèmes pastoraux. Nos interlocuteurs prônent par exemple un meilleur contrôle de l'utilisation de l'espace par le **bétail**. Si un seul enquêté (un maire) défend l'idée de maintenir des **bergers** dans la montagne² – plusieurs rappellent le rôle de cet acteur dans l'entretien des pâturages par le passé –, nombreux sont ceux qui parlent de la création de **parcs clôturés** ; cependant, ils soulignent aussi que les clôtures ne sont culturellement pas admises dans ces régions de montagne et que leur adoption ne peut se faire du jour au lendemain. La question du choix des **espèces** ou des **rares** animales les mieux adaptées à une utilisation maximale de la végétation des zones intermédiaires apparaît aussi cruciale : sur ce point, ce ne sont pas des acteurs du secteur agricole qui s'expriment, mais d'autres (dont notamment des maires), qui, souvent sur la base de récits d'expériences, mettent en avant les qualités de « brouteurs » des équins, pottoks ou autres lamas, ou regrettent la diminution des effectifs ovins au profit des bovins ou encore la disparition des races locales traditionnelles (ovines ou bovines). Enfin, l'augmentation des effectifs serait aussi une solution : l'**accueil de troupeaux** « étrangers » ne semble pas poser problème en Aspe où des troupeaux transhumants viennent chaque année – du pays Basque par exemple –, tandis que les agriculteurs villelongais seraient connus pour leur réticence à ouvrir leur espace pastoral.

¹ D'autres facteurs à cette raréfaction sont toutefois avancés : pression de chasse, création de pistes et dérangement, changement climatique...

² D'autres l'évoquent mais pour des raisons de protection contre les ours et non pour des raisons de contrôle de la végétation.

Des acteurs en charge de questions agricoles mettent en avant l'Association Foncière Pastorale (**AFP**), solution favorite de certains d'entre eux, en ce qu'elle assurerait la maîtrise foncière dans des secteurs caractérisés par le morcellement et l'imbrication des terres privées et publiques ou collectives.

D'une manière générale, pronant une « mosaïque » de milieux, les **chasseurs** jugent nécessaire des interventions destinées à limiter la progression de la végétation mais ne sont pas favorables au « tout défrichement ». Les solutions qu'ils privilégient sont pastorales. Ils souhaiteraient, plus que tout, que les **troupeaux ovins** soient plus nombreux dans la montagne et citent en exemple la société de chasse de Luz qui a mis en place des incitations financières dans le cas de mises à l'herbe en secteurs sous-pâturés. La Fédération 65 maintient que c'est aux pouvoirs publics de financer les actions d'entretien du milieu.

En vallée d'Aspe, un Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) de Montagne a été créé dans les années 90. Il regroupe 40 communes, trois vallées— Aspe, Ossau, et Barétous. Un projet « coq de bruyère » est venu se greffer sur le projet initial de réintroduction de l'isard. Plusieurs actions existent, dont notamment une visant à intervenir sur la dynamique de la végétation : sur la commune de Bedous, un bail commun GIC / lycée agricole d'Ordiarp a été mis en place en vue du **pâturage** et du **gardienage** de brebis sur une estive jugée intéressante pour les perdrix et le coq de bruyère.

La pratique de l'**écobuage**, traditionnelle des vallées pyrénéennes, est mentionnée comme étant toujours importante en Béarn alors qu'elle s'est estompée ailleurs. Beaucoup conviennent qu'elle constitue un bon outil de gestion pastorale, mais qu'elle doit être encadrée. En effet, vus l'ampleur des superficies enfrichées, la moindre régularité de l'écobuage et le manque de « bras », les risques sont très grands pour la forêt, pour les granges isolées au milieu des friches, pour ceux qui arpentent la montagne et notamment les randonneurs ; les maires craignent que leur responsabilité soit engagée en cas de problèmes. Les écobuages clandestins sont dénoncés. Pour un acteur local de l'environnement, ces pratiques sont le fait de « *personnes irresponsables* » et révèlent la « *crise morale* » qui affecterait le monde rural et plus particulièrement ceux – des anciens mais aussi des jeunes – qui ne supportent pas de voir s'enfricher des terres autrefois pâturées.

Plusieurs acteurs locaux ont cité en exemple les écobuages menés par le centre ovin d'Ordiarp. Cela a très bien fonctionné pendant trois ans grâce à un important travail d'animation, soutenu par des crédits spécifiques. Les chantiers étaient préparés, les mises à feu contrôlées, les personnels mobilisés. La mise en place de commissions locales d'écobuage a permis de sécuriser cette pratique dans quelques quartiers. Mais la dynamique a cessé avec la suppression des crédits d'animation. Intéresser de nouveau les agriculteurs à des pratiques d'écobuage raisonnées et encadrées donnerait un résultat très satisfaisant sur le plan technique, sur le plan de la limitation des risques d'incendie mais aussi sur le plan social en recréant du lien entre les agriculteurs. Deux maires apportent toutefois un bémol à la manière dont les écobuages sont réalisés actuellement : depuis qu'on est passé d'un système de mise à feu déclaratif à un système soumis à autorisation préfectorale, le déclenchement des autorisations administratives serait beaucoup trop long, ce qui entraînerait un « manque de réactivité ».

L'**entretien mécanique**, possible là où la pente reste faible, est prôné par quelques acteurs ; il pose toutefois la question de l'investissement dans du matériel spécifique, qui ne peut être résolue que par des initiatives collectives à l'échelle communale ou, mieux, intercommunale.

L'exemple de la **Communauté de communes des Véziaux-d'Aure** est abondamment mis en avant par les enquêtés. Créée en 1995 par 4 communes – elle en compte 8 aujourd'hui – dans le but de mettre en place des actions contre l'enfrichement, elle s'est dotée de matériel et a mis en place un système de conventions pluriannuelles avec les propriétaires, élargi ensuite aux gestionnaires, en vue de rouvrir les parcelles enfrichées. L'impact visuel de ses actions est souligné. Une autre expérience, plus récente et surtout de nature différente, existe. Des collectivités locales, groupements pastoraux et éleveurs se sont associés pour créer le **Groupement des Employeurs du Lavedan** : le matériel acquis par le GEL peut être loué à un tarif préférentiel pour des actions dont le but est agricole et pastoral.

Qu'ils évoquent l'écobuage ou l'entretien mécanique, nos interlocuteurs insistent sur la nécessité d'instaurer dès l'année suivante une pression de **pâturage** suffisante.

D'une manière plus générale, plusieurs enquêtés – personnes émanant du monde agricole et maires –, considèrent qu'il est impossible de demander aux agriculteurs de travailler comme autrefois (gardiennage systématique des troupeaux, fauche à la main des refus de pâturage, etc.) bien qu'ils estiment que l'avenir des zones intermédiaires passe obligatoirement par le pastoralisme : ils pensent qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions d'exercice du métier d'agriculteur afin de ne pas décourager les rares vocations. La création de **pistes**, l'entretien et la mise aux normes des **cabanes** sont les actions citées comme allant dans ce sens. Les maires se disent conscients du rôle que les municipalités doivent jouer à ce niveau, et de la nécessité de faire face aux administrés qui protestent au vu d'apports financiers ne bénéficiant qu'à une minorité d'individus.

les solutions paysagères

Quelques maires affirment qu'il est possible aujourd'hui de mener des actions d'entretien de l'espace en tant que telles et non pas dans un but pastoral. L'**écobuage** apparaît à nouveau ici, mais mobilisé différemment et par d'autres acteurs que ceux dont nous évoquions les positions ci-dessus. Certains défenseurs de l'écobuage pastoral n'hésitent pas à opposer l'« écobuage » (répondant à un objectif pastoral, suivant certaines techniques, réalisé de manière régulière, suivi de pâturage) aux « mises à feu » (répondant à un objectif paysager, n'obéissant à aucune technique particulière, irrégulièrement pratiquées, sans effet durable car non suivies de pâturage). Une opposition serait en cours d'émergence entre les défenseurs d'un écobuage à seul but pastoral – des acteurs institutionnels de l'agriculture et des maires –, et ceux qui sont prêts à faire évoluer les objectifs assignés à cette pratique en fonction des contextes et demandes sociales actuelles – d'autres maires –.

les solutions récréatives

Un autre type d'actions est proposé, dont le but est l'entretien des espaces à usage récréatif ou touristique au sens large. Les espaces concernés sont restreints : il s'agit des **sentiers** pour l'essentiel. Le rôle des mairies, SIVOM ou Communautés de communes est ici encore souligné.

les solutions forestières

La possibilité de mettre en œuvre une **gestion forestière** sur les accrues est simplement évoquée par quelques acteurs forestiers intervenant à l'échelle régionale ou départementale. Une valorisation possible des accrues de feuillus précieux, et notamment du **frêne**, est parfois avancée : mais cela ne pourrait concerner que des surfaces très restreintes, des stations forestières très limitées. Il y aurait un repérage et une sélection très forte à opérer dans ces

accrues car elles sont peu viables à long terme (maladie du cœur noir qui atteint le frêne au bout d'une vingtaine d'années). En outre, il demeure des questions non résolues : quel marché ? comment mobiliser des bois souvent situés dans des pentes ? Les accrues composées d'autres essences que le frêne ne semblent pas valorisables aux yeux des forestiers, en tout cas pour le bois d'œuvre : le chêne ne pourrait servir qu'à produire du bois de chauffage.

Mis à part un acteur de la forêt privée – mais qui martèle que la sylviculture du frêne ne sera jamais que « confidentielle » –, personne ne semble y croire, et surtout pas les élus municipaux qui affirment clairement le désintérêt des propriétaires et des populations en général pour l'activité sylvicole.

3 – Ceux qui n'en font pas vraiment un problème, voire remettent en cause l'existence d'un « problème ».

CB, DIREN Aq, DIREN MP, UPPA Hist, UPPA Géo, CA 65, FP 65, ONCFS 65, OT Bedous, CC Gèdre-G., Mairie Gavarnie, DRAC MP, DRAC/SDAP 65, CRPF MP 65, MPPM

Une dernière partie de nos acteurs institutionnels enquêtés considère que le constat de l'enfrichement ne doit pas obligatoirement appeler l'action.

3.1 – Ceux pour qui l'enfrichement demeure d'ampleur relative.

Pour certains d'entre eux, cette position découle du constat que l'enfrichement demeure relativement **restreint** sur leur secteur d'intervention (Mairie de Gavarnie, CC Gèdre-G., FP 65 évoquant Villelongue, OT Bedous).

3.2 – Ceux pour qui l'enfrichement n'est pas systématiquement un problème.

Pour d'autres, bien que significative, la dynamique végétale ne pose pas problème partout ni à tout point de vue. Nous trouvons ici essentiellement des acteurs de l'environnement, des acteurs de la culture, des universitaires, ainsi qu'une personne intervenant en forêt privée et une personne du monde de la chasse. En fonction de sa composition, de sa localisation et de sa structure, la dynamique de la végétation aurait des effets bénéfiques sur certains plans : un spécialiste **cynégétique** souligne que la présence d'habitats diversifiés, en mosaïques, où se développent myrtilles et framboisiers, est favorable aux populations d'ours et de grand tétras, tandis qu'une colonisation par les genêts et fougères est plus intéressante pour une faune d'insectes et de petits rapaces. Des acteurs de l'environnement suggèrent que l'enfrichement serait favorable à la biodiversité ; selon eux, en l'état actuel des connaissances, rien ne permet en tout cas d'affirmer le contraire. En plus des atouts cynégétiques, un universitaire évoque l'effet modérateur de la végétation spontanée sur les **avalanches**. Globalement, ces personnes émettent des réserves quant aux actions mises en œuvre en matière de lutte contre l'enfrichement, et notamment vis-à-vis de l'écobuage : trop fort, trop étendu, il tendrait à homogénéiser les habitats et à compromettre des couvées, faire disparaître la microfaune, favoriser l'érosion des sols, etc.

Ces enquêtés soulignent que les paysages, en montagne comme ailleurs, sont en perpétuelle évolution en fonction des contextes démographiques, socio-économiques, techniques, etc.. Ni bonne ni mauvaise en soi, cette évolution interpelle en fait fondamentalement la **société** sur

son **avenir**. Elle appelle une question de société : quels paysages veut-on, que veut-on voir dans la montagne (CB, DRAC/SDAP 65) ? Les acteurs du domaine culturel se contentent d'affirmer la nécessité de poser explicitement la question en débat public, en insistant sur le fait que la réponse ne peut être définie que **collectivement**. D'autres esquissent les pistes qu'ils souhaiteraient voir explorées : partant du constat que le pastoralisme ne parvient plus à contrôler tout l'espace qui lui était autrefois dévolu, quelques uns défendent un **usage multiple** des espaces, grâce à une (ré)conciliation du pastoralisme et du tourisme, voire du pastoralisme et de la foresterie ; d'autres pencheraient pour la délimitation de **zones** dont l'usage dominant serait variable (zones forestières, zones « sauvages », etc.). C'est presque uniquement parmi ces acteurs que l'on trouve des propositions d'actions forestières à destination de la végétation spontanée : les accrues pourraient faire l'objet d'interventions sylvicoles à condition qu'elles soient situées dans les zones accessibles ; le CRPF 65 est d'ailleurs engagé dans des expérimentations autour de la sylviculture du frêne à Villelongue.

À noter que si ces personnes considèrent que l'évolution de l'occupation du sol doit être considérée à l'aune des valeurs qu'une société lui attribue à un moment donné, elles ne semblent pas prêtes à accepter un autre type de changement, concernant cette fois le bâti ancien : toute action en vue de la restauration des granges leur paraît légitime.

3.3 – Ceux qui dénoncent l'instrumentalisation du problème de l'enfrichement.

Cinq des acteurs dont les positions sont exposées au point 3.2 (ONCFS 65, DRAC MP, CRPF 65, DIREN Aq, MPPM) vont jusqu'à regretter que l'enfrichement fasse l'objet d'une problématique d'action tendant à être généralisée sans réflexion préalable poussée, voire qu'il serve de bannière masquant d'autres problèmes. L'un déplore le parti-pris de conservation, de **fixisme**, qui est sous-jacent à la démarche consistant à faire de l'enfrichement un problème de « fermeture du paysage ». Un autre dénonce l'**instrumentalisation** de la friche par certains acteurs en Béarn : la problématique de l'enfrichement et les quelques actions sur les habitats qu'elle légitime ne serait que la « peinture verte » d'une politique menée par des acteurs et élus locaux et qui n'aurait rien d'environnementale. Un autre encore a à cœur de s'ériger en faux contre des assertions émanant du « lobby » agricole, selon lequel la friche serait nuisible à l'ours et à la biodiversité en général.

PARTIE 2 : Habitants : Des appréciations très différentes selon les secteurs géographiques, différentes selon les groupes sociaux.

Partitions et qualifications spatiales.

L'analyse de l'enquête menée auprès des habitants montre que les façons dont la dynamique de la végétation est interprétée et appréciée ne peuvent se comprendre sans que soient auparavant comprises les partitions et qualifications de l'espace à l'œuvre chez ces habitants.

L'analyse révèle deux types de **structuration** de l'espace, présents différemment chez les enquêtés. L'une de ces structurations est transversale (à la vallée) ou **altitudinale** ; elle est présente chez tous les enquêtés Villelongais (bien qu'avec des degrés de précision divers dans les découpages en sous-unités) et chez les enquêtés Aspois qui tirent tout ou partie de leurs revenus de l'espace (agriculteurs, forestiers, prestataires de services touristiques). Elle

comporte deux unités fondamentales aux yeux de ceux qui la partagent : le **fond de la vallée**, nommé « *plaine* » par les Villelongais et « *vallon* » par les Aspois ; la « **montagne** » proprement dite, qui s'étend pour les Villelongais au-delà des plateaux d'altitude c'est-à-dire au-delà de l'espace agricole faisant l'objet d'une intervention humaine (fauche), et qui, pour les Aspois, inclut les zones plates d'altitude à usage pastoral. Entre les deux, pour les Villelongais, une zone de « *pentés* » ou « *versants* » aujourd'hui largement « boisés » et de « *plateaux* » portant des « *prés* » plus ou moins « *fermés* » ; pour les Aspois, une zone de « *bordes* » définies comme pentues et forestières. Pour les Villelongais, le village même est à la limite de la plaine et de la zone intermédiaire, tandis que pour les Aspois les villages sont dans la zone du vallon.

L'autre structuration est **longitudinale** : c'est celle qui met en avant les liaisons entre villages situés en amont et en aval, liaisons régulièrement voire quotidiennement utilisées par nombre d'habitants (pour aller travailler, faire les courses, ...) ; c'est celle, aussi, qui reflète certains découpages identitaires (des Villelongais s'en servent pour se différencier des « *Toys* » de la vallée de Luz). Elle aussi est présente chez tous les Villelongais, qui sont tournés vers Argelès en aval. Elle caractérise les Aspois qui ne sont pas gestionnaires de l'espace ; pour ceux-là, tout ce qui est au-delà du vallon constitue de manière indifférenciée « *la montagne* ».

Des habitants conscients de l'ampleur du phénomène.

Dans les deux secteurs, les habitants enquêtés sont conscients qu'un phénomène de grande ampleur a transformé l'espace s'étendant au-dessus des villages. « *Broussailles* », « *bois* », « *friches* » sont les termes qui reviennent le plus souvent dans le secteur bigourdan, quand les Aspois désignent également volontiers des espèces particulières, tels « *genêts* », « *rhododendrons* », « *buis* » (voire « *fougères* », terme qui apparaît toutefois ambivalent).

Les enquêtés ne se montrent pas surpris du phénomène : ils en identifient clairement la cause principale, qui est en fait double, à savoir la **modernisation de la production agricole** et l'exode agricole. Si, il y a encore quelques décennies, une main d'œuvre familiale abondante travaillait sur l'exploitation et contribuait à l'entretien de l'espace (taille des haies, entretien des fossés, etc.), aujourd'hui le chef d'exploitation, épaulé tout au plus par son (sa) conjoint(e), n'exploite que « *les terres les plus faciles* » (mécanisables) et délaisse tous les espaces marginaux (terres en pentes, bordures, haies, ...). Conjointement à l'extension de la végétation spontanée, les granges et les cabanes qui ponctuent la zone intermédiaire sont plus ou moins tombées en ruines. Haltes temporaires sur le trajet des bêtes entre sièges d'exploitation et estives, elles constituaient de véritables lieux de vie saisonniers : les enquêtés racontent comment, l'été, certains foyers déménageaient littéralement, emportant tout jusqu'aux poules, ne laissant au village que les plus âgés.

Ce phénomène important est toutefois décrit comme étant d'**ampleur variable** selon la localisation. La « plaine » (Villelongue) et le « vallon » (vallon de Bedous) ne sont pas touchés. Les versants les plus abrupts sont en revanche décrits comme presque entièrement boisés depuis au moins une génération (les Escales et la Buala ainsi que le Cassiet de part et d'autre du village de Villelongue, les vallées latérales à la vallée d'Aspe). La zone intermédiaire – y compris les plateaux d'altitude – est décrite comme touchée de façon variable selon les endroits, le phénomène y étant encore en cours. Quant à la « montagne » proprement dite, seuls quelques fins connaisseurs du milieu – des chasseurs, des agriculteurs – y décèlent une lente progression de la broussaille.

Une appréciation variable selon les zones géographiques et selon les groupes sociaux.

Notre échantillon peut être scindé en quelques grands groupes témoignant d'appréciations différentes de la dynamique de la végétation.

Une première grande distinction est celle qu'il nous faut faire entre les habitants enquêtés sur Villelongue et ceux enquêtés dans le vallon de Bedous.

Les enquêtés Villelongais : friches et bois, conditions et produits de la marche vers le « progrès ».

Il est en effet assez remarquable que, sur Villelongue, les 28 enquêtés parlent quasiment d'une même voix lorsqu'il s'agit de porter un jugement général sur les bois et broussailles. Loin de prendre le ton du catastrophisme, les descriptions qu'ils en font relèvent à première vue du **constat fataliste** : en substance, ils nous disent qu'il s'agit d'un retour à l'ordre « naturel », que c'est le cours « normal » des choses, étant donné que l'agriculture ici c'est fini, et qu'il est trop tard pour faire quelque chose. Une analyse plus approfondie permet de montrer que ce qui est présenté comme étant dû à la fatalité est plutôt le résultat d'un **choix de la population locale** : celle-ci a souhaité quitter des conditions de vie paysannes, pénibles et miséreuses, pour intégrer le mouvement de « progrès » – le terme est récurrent dans les entretiens – social touchant la société nationale ; dès le milieu du XXe siècle, les industries (chimiques, minières) localisées à proximité lui en ont donné la possibilité, qu'elle a saisie. Dès lors, la **distanciation** amorcée d'avec l'espace montagnard est à la fois la condition et le produit de ce mouvement vers le « progrès ».

Il n'y a presque pas de recours au vocabulaire de la **fermeture** : « *ça se ferme* », « *c'est fermé* » sont des expressions parfois employées, réservées aux objets de l'espace qui sont des produits de l'activité humaine (prés « *travaillés* » c'est-à-dire pas seulement pâturés mais aussi fauchés, sentiers créés et maintenus par l'action de l'homme et du bétail), pour dire leur disparition, leur sortie de l'horizon des hommes faisant la société locale (en termes visuels, pratiques, symboliques...). Par ailleurs, il n'y a dans les entretiens pratiquement rien qui s'apparenterait à l'expression d'un sentiment de « fermeture du paysage » : rarement s'esquisse un jugement esthétique sur la disparition de vues, ou un sentiment d'oppression dû à l'avancée de la forêt (si ce n'est en relation avec la crainte du feu pour des propriétaires de granges restaurées).

S'ils sont capables d'une certaine nostalgie à la représentation des prés animés de la présence des hommes et du bétail qu'ils ont connus dans des périodes antérieures de leur vie, qui se réduit parfois à la simple nostalgie de la jeunesse, ils ne ressentent **aucun malaise** profond à la vue de friches et de bois qui ont une signification par défaut : certes, ils n'aiment pas non plus particulièrement ces espaces embroussaillés, mais ceux-ci signifient la fin d'une société paysanne traditionnelle qu'ils ne regrettent pas. Et puis, surtout, l'essentiel à leurs yeux est que, au milieu des prés et des sentiers « *fermés* », une **ouverture minimale** ait été préservée. La piste empruntable par des véhicules à moteur créée dans les années 1980, les granges et cabanes restaurées au milieu de leurs « *clairières* »-« *pelouses* » ou de leurs prés jardinés, et, dans une moindre mesure, les sentiers de randonnées, sont les objets spatiaux symbolisant la nouvelle vie de la montagne, une vie qui ne relève plus tant de l'agricole que

des loisirs. Ainsi, c'est d'abord à l'usage qu'ils font eux-mêmes de ces milieux qu'ils pensent ; les acteurs économiques qui tirent des revenus du tourisme pensent également aux visiteurs auxquels il faut ménager une accessibilité à la montagne *via* de petits sentiers.

Les habitants semblent se satisfaire de cette ouverture minimale : ouvrir plus largement (faire une piste plus large, moins pentue et goudronnée, par exemple ; faire pâturer la montagne par plus de moutons, etc.) voudrait dire ouvrir plus largement à d' « autres », à des gens « étrangers » à la commune. Or, les habitants ne veulent pas que leur piste devienne une « *autoroute à Bordelais* », ils ne veulent pas partager la montagne avec des agriculteurs extérieurs, ils ne veulent pas une surfréquentation des sentiers de randonnée par les « *pékins* » et les « *touristes* ». Sans aller jusqu'à dire que les friches et bois arrangent bien les habitants, ces îlots ouverts que constituent les granges et leurs clairières disséminées dans l'espace situé au-dessus du village peuvent être vus comme la métaphore d'une volonté de **rester entre soi** - entre Villelongais- dans la montagne, mais chacun chez soi.

Bref, les enquêtés sont fiers de leur **réussite sociale** : ils sont les heureux bénéficiaires du « *progrès* » social auquel tout un chacun aujourd'hui peut et doit prétendre, quelle que soit leur origine sociale (agricole ou autre), quelle que soit leur origine géographique (montagne, plaine, ...). En substance et pour caricaturer, ils nous disent, « les plateaux et la montagne, on y va moins et pas de la même façon qu'avant ou que nos parents/grands-parents ; dans une certaine mesure, c'est pas dommage, et c'est qu'on le veut bien ; en montagne, on veut vivre comme tout le monde partout ailleurs ; la montagne, ce n'est plus l'agricole, c'est les loisirs ; on veut profiter d'avoir un beau coin de nature à notre porte, on veut en jouir tranquillement à l'écart de la foule ». Ainsi, le message que les enquêtés semblent à première vue délivrer, et qui est que « quand bien même on voudrait faire quelque chose contre la friche, on ne le pourrait pas », ne devrait-il pas plutôt être lu à l'envers : « quand bien même on le pourrait, on ne le voudrait pas » ? Laissons parler ici un de nos enquêtés :

« 25 - Ben, [le phénomène d'extension de la végétation] c'est pas un phénomène, c'est la réalité flagrante. Les gens qui vivaient ici en polyculture dans des familles qui travaillaient sur la ferme, où les vieux garçons faisaient marcher la ferme parce qu'ils n'avaient pas pu partir ailleurs... à partir du moment où ils ont pu socialement évoluer, ils se sont tournés vers les entreprises, vers les commerces, ils ont eu une meilleure vie, un meilleur cadre de vie. Comme tout le monde, d'ailleurs : y a pas qu'en montagne, hein. C'est eux qui ont le plus évolué dans ce sens. Mais moi je ne reproche rien à personne : ils ont bien fait ! Les fermes tournaient bien ici tant qu'il n'y avait pas de social ! À partir du jour où tout le monde a eu droit à ... à avoir du social, ils ont bien fait d'aller voir ailleurs. D'avoir une voiture, d'avoir... de pouvoir prétendre à épouser une demoiselle d'un autre endroit, d'un autre niveau. Ce n'est pas une évolution propre à la moyenne montagne, c'est à tout le monde, mais ici on en a... Moi je ne reproche pas aux gens ce qu'ils ont fait. Et ça a permis en même temps à ceux qui sont restés, qui ont eu à la fois les terrains et les moyens, d'évoluer aussi dans la qualité de leur entreprise d'agriculture. Ils sont un niveau de vie comme tout le monde, le confort, avec des loisirs, avec des moyens de travail... Quelque part, ça a arrangé tout le monde. Le pays, il en pâtit un peu, ben tant pis ! C'est nous qui vivons dans le pays !

Enquêteur - Comment ça, le pays il en pâtit un peu ?

25 - Le pays, je veux dire, l'environnement, la nature. La forêt, tout ça, ça envahit un peu, mais tant pis, hé ! On se fait de la place autour de la maison ! [rires] Non non, l'évolution s'est faite comme elle devait se faire ! (...) Les causes ? Y a pas de causes, c'est l'évolution qu'a fait tout le monde. Même ceux de la plaine, ils ont évolué. Dans la plaine, ils avaient une grande étable, avec 30 vaches, c'était des bourgeois ! Maintenant, travailler avec 30 vaches, c'est les miséreux ! C'est pareil, ils ont évolué eux aussi ! Ceux qui avaient des grandes fermes, ils en ont fait des campings, parce qu'ils avaient le terrain et tout, mais... Y a rien à dire ! C'est bien beau, l'auréole de l'agriculteur, du berger qui siffle devant son chien, le clair de lune, les étoiles, tout ça c'est bien beau mais c'est du rêve ! Ça c'était une beauté qui était difficile à vivre ! (...) On a le confort auquel prétend tout le monde. » (25 : entrepreneur retraité, 70 ans)

À noter que si les enquêtés Villelongais partagent globalement cette vision générale de l'espace qui les environne et de ses évolutions, des nuances dans les sensibilités sont perceptibles. En particulier, quelques personnes se montrent plus sensibles à l'évolution de la végétation, surtout lorsque celle-ci touche les parties les plus hautes en altitude : il s'agit de chasseurs (pratiquant toujours ou ne pratiquant plus la chasse). À Villelongue, il nous est apparu que ces derniers avaient un rôle tout à fait significatif dans les rapports des populations avec l'espace montagnard aujourd'hui : la chasse, loin d'être le support de conflits entre chasseurs et non-chasseurs, permet aux habitants de renouer des liens étroits avec la montagne : tout se passe comme si les chasseurs étaient les garants d'un rapport privilégié à la nature, que les agriculteurs locaux auraient largement perdu du fait de la modernisation agricole. Ainsi, nous avons été frappé de la récurrence, dans les témoignages de tous les habitants, des discours sur l'animal, la chasse, les chasseurs, etc.

Les enquêtés Aspois : friches et bois, appréciés différemment selon l'origine socio-professionnelle et géographique.

Parmi les personnes enquêtées dans le vallon de Bedous, nous distinguons différents points de vue quant à l'appréciation des friches par les personnes interrogées. Certains évoquent des **raisons pratiques** :

- pour des résidents plutôt **jeunes** et souvent d'origine **extérieure**, la friche n'est « *pas une tare* » mais une forme transitoire vers une autre forme d'occupation de l'espace. Pour eux, l'aberration tient plutôt dans l'**intensification** des zones situées en plaine dont ils craignent, par exemple, les conséquences environnementales en matière de qualité de l'eau alors qu'il y aurait moyen à leurs yeux de répartir plus extensivement les activités agricoles. Certains d'entre eux voient aussi dans la friche le « *retour de la Nature* » ;
- pour les résidents qui pratiquent la promenade et qui considèrent les zones intermédiaires comme des espaces de **loisirs** au quotidien, la friche pose surtout un problème d'**accessibilité** dans la mesure où elle ferme un certain nombre de chemins. Ce sentiment est partagé par les associations de randonnée et les prestataires de services touristiques qui craignent aussi que la friche ne vienne sérieusement ternir l'**image** pittoresque d'une vallée bien entretenue proposée par de nombreux acteurs touristiques. Le risque d'**incendie** est également évoqué notamment à propos des zones d'habitation qui sont situées à proximité des friches ;
- pour les **agriculteurs**, le regard porté sur la friche est plus ambivalent : ils ne peuvent à la fois entretenir toutes les surfaces libérées par ceux qui ont choisi de quitter l'agriculture mais ils ne satisfont pas non plus de la présence de la friche qui à leurs yeux porte gravement atteinte à la qualité agronomique des terres. Or dans un contexte de politiques agricoles mouvantes et incertaines, il leur semble souvent plus prudent de considérer ces zones en friche comme des **réserves foncières** qui peuvent être à tout moment réintroduites dans le système d'exploitation (pour « *refaire de l'herbe* », « *toucher des primes* »...) plutôt que comme des zones définitivement à l'abandon.

Au-delà des raisons pratiques qui motivent certaines appréciations négatives de la friche, des raisons d'ordre **symbolique** sont également exprimées à propos des friches :

- le thème de « *la peur de la friche* » alimente constamment les discours et les représentations sur la friche. Celle-ci est ainsi le synonyme de « *désordre* », de « *chaos* », de « *négarion du travail de l'homme* », de non-maîtrisé, d'indétermination, de « *danger* », « *d'infranchissable* », « *d'interdit* », « *d'agression* », etc. Pour les résidents **les plus âgés**, la friche est perçue par comme le signe d'une « **décadence** »

de la vie sociale et économique de la vallée. Elle provoque aussi chez eux un malaise par rapport à la mémoire de leurs prédécesseurs : laisser la friche, c'est nier et oublier le travail des anciens, c'est comme une deuxième mort.

- La friche révèle aussi que « *la vallée se vide* », ce qui crée un sentiment d'angoisse par rapport à l'**avenir** de la vallée et de ses habitants. Elle agit donc comme un signal d'alarme qui rappelle en permanence la fragilité socio-économique dans laquelle se trouve la vallée ;
- La présence de la friche pose aussi la question de l'**image** que les habitants veulent donner de la vallée : peut-on encore promouvoir l'image d'une vallée bien entretenue, agricole et pastorale comme le souhaitent les agriculteurs et les enquêtés les plus âgés ou est-ce la vallée la plus sauvage du secteur grâce à la présence d'une faune et d'une flore particulière comme les personnes les plus sensibles aux discours environnementaux le proclament ? et à long terme, est-ce que c'est la forêt qui caractérisera avant tout les paysages de la vallée ?

Contrairement aux enquêtés Villelongais, les enquêtés Aspois semblent moins résignés face à la progression des friches et ils montrent encore une **volonté de lutter** contre ce phénomène. Ils imaginent ainsi, dans l'absolu, des solutions dont certaines sont déjà éprouvées et d'autres à tester, mais qui, dans tous les cas, semblent à leurs yeux restreindre l'emprise des friches. Ce souhait d'agir contre la friche est sous-tendu par des motivations qui répondent à des logiques différentes : :

- une **logique professionnelle**, comme cela est le cas pour les agriculteurs et, plus globalement, l'ensemble des usagers professionnels de ces espaces, et du paysage, tels que les prestataires touristiques ;
- une **logique sécuritaire**, qui consiste à vouloir écarter les risques et les dangers inhérents à l'enfrichement, pour l'ensemble des habitants, surtout les résidents ;
- une **logique patrimoniale**, articulée autour de l'image du territoire qu'il serait souhaitable de dégager collectivement à terme.

Un habitant souligne l'importance de la prise en compte des besoins actuels et futurs de la population locale, mais aussi des **attentes extérieures**, ce dans une logique de **partage du territoire**. Il introduit ainsi la nécessité de trouver un équilibre entre les exigences du monde agricole et celle des usagers extérieurs (les touristes), y compris dans un enjeu paysager. Pour lui, le paysage n'appartient pas qu'aux gens de la vallée mais à « *tout ceux qui le regardent* ».

Concernant la localisation des zones où il conviendrait d'agir, si la friche est tolérée dans les zones inhabitées, il semble inacceptable qu'elle empiète sur l'espace de vie des habitants. L'idée sous-jacente est qu'il faudrait d'abord s'occuper des espaces **autour des villages**. Toutefois, certains enquêtés souhaitent que l'entretien porte aussi sur des espaces non peuplés mais importants d'un point de vue patrimonial collectif et/ou individuel tels que les **granges** et plus largement les éléments du bâti ancien ainsi que les **hauts sites naturels** (comme le col d'Iseye à Accous).

Pour les usagers professionnels de l'espace et notamment les prestataires touristiques, l'intervention sur les friches devrait aussi concerner les sentiers, les belvédères et autres sites pour la sécurité et le confort de la randonnée. Ils sont cependant conscients que la friche ne bénéficie pas forcément d'une image négative auprès des touristes qui y voient, selon certains, un espace de nature sauf bien sûr si elle présente une gêne (obstruction d'un sentier) ou un

danger (disparition des marques de signalisation des chemins, risque de feu de broussailles...).

Pour les agriculteurs, l'intervention sur les friches correspond à une logique agricole. Le défrichement doit être suivi d'une réelle mise en valeur des terres par les exploitants et répondre éventuellement au souci de constitution d'une réserve foncière. Mais il est hors de question d'entretenir tout l'espace. Il s'agit de faire des choix comme eux-mêmes l'ont fait en se basant essentiellement sur des critères agro-économiques.

Plusieurs modes d'action ont été évoqués pour limiter les friches et maintenir l'état agricole de certaines parcelles parmi lesquelles :

- l'écobuage : c'est un instrument dont l'efficacité en matière de contrôle de la dynamique de végétation est unanimement reconnu. Ses conditions de réalisation posent toutefois problème ; si les acteurs institutionnels militent pour un écobuage contrôlé et réglementé, certains agriculteurs et élus déplorent la lourdeur de la démarche. Cela expliquerait les départs de feu réalisés en dehors de toute autorisation et qui défraient régulièrement les chroniques. D'autre part, pour les acteurs institutionnels agricoles, « *écobuer pour écobuer* » ne sert à rien si cela n'est pas suivi d'une réelle pression de pâturage ;
- l'entretien mécanique de l'espace : certains agriculteurs envisagent d'entretenir les zones en pentes avec des outils adaptés et plus modernes que les moto-faucheuses. Cependant cela ne concernerait que des surfaces limitées et pas trop accidentées. De même, l'entretien mécanique reste la seule solution concernant les réseaux de chemins ce qui aux dires d'un maire, représente déjà une dépense substantielle pour la commune ;
- le boisement des friches : qu'il soit naturel ou artificiel, le boisement rencontre peu d'adhésion si ce n'est de la part des acteurs forestiers ; cela s'expliquerait par la prégnance du modèle pastoral dans les mentalités valléennes et une « *absence de culture forestière* » de la part des habitants. Pourtant, pour les forestiers, cette voie n'est pas à ignorer complètement car il existe un potentiel forestier non négligeable sur le secteur comme le prouve déjà l'exploitation de certaines forêts communales. Le principal problème est de motiver les propriétaires à gérer plus activement les parcelles en voie de boisement et à de les aider à distinguer les parcelles qui ont un réel potentiel forestier.

Conclusion/discussion :

La recherche sociologique que nous avons conduite afin d'identifier et de comprendre les différentes interprétations et appréciations auxquelles donne lieu la dynamique de la végétation sur le territoire du Parc national des Pyrénées nous amène à conclure que :

- à de rares exceptions près chez les acteurs institutionnels comme chez les habitants, tous les enquêtés affirment qu'un phénomène d'extension de la végétation spontanée est à l'œuvre, en particulier dans les « zones intermédiaires » ;
- il y a bien une diversité dans les façons d'interpréter et d'apprécier le phénomène d'extension de la végétation ;
- cette diversité dans les interprétations révèle des clivages socio-culturels qui ne recoupent pas principalement le clivage effectué *a priori* entre les deux catégories que sont les acteurs institutionnels et les habitants : nous observons des positionnements

différents selon les domaines d'intervention ou de compétence dans le cas des acteurs institutionnels (agriculture / culture, etc.) et selon les secteurs géographiques dans le cas des habitants.

Ainsi, pour ce qui est des acteurs institutionnels, et si l'on met de côté les quelques personnes rencontrées qui ne semblent pas avoir d'avis sur cette question de la dynamique de la végétation – mais avons-nous été mis en contact avec le « bon » interlocuteur de ces organismes ?³ –, deux grands groupes présentant des positions radicalement différentes ont été identifiés.

D'un côté, il y a ceux pour qui la dynamique de la végétation donne lieu à la formulation d'une problématique en termes de « fermeture du paysage ». À ce point de vue se rattache la grande majorité de nos acteurs institutionnels enquêtés : il s'agit de personnes de tout domaine, de toute échelle d'intervention ; y adhèrent en particulier toutes les personnes du secteur agricole interrogées et un bon nombre de celles qui interviennent aux échelles communale et intercommunale. Ces acteurs convoquent le regard supposé de tiers pour décliner cette problématique sur un registre culturel et symbolique. Les habitants, voire les touristes, ne supporteraient pas de voir les pâtures s'enfricher et les granges tomber en ruines : les changements matériels du paysage renverraient à la perte de contrôle des premiers sur un espace qui était traditionnellement le leur et seraient en décalage avec les représentations qu'auraient les seconds du paysage de montagne. Cette problématique appelle l'action : il faudrait maintenir l'ouverture des paysages. Si quelques acteurs commencent à envisager des actions proprement « paysagères », la plupart considèrent le pastoralisme comme garant du façonnement des paysages de montagne. Au final, la mise en œuvre d'actes techniques destinés à lutter contre l'enfrichement reviendrait aux agriculteurs pour l'essentiel. Ces acteurs institutionnels défendent une vision fondamentalement pastorale de la montagne, qu'ils veulent voir également dans les regards des usagers (habitants, touristes).

De l'autre côté, il y a ceux pour qui la dynamique de la végétation pose certes question, mais ne devrait pas systématiquement faire l'objet d'une problématique appelant un objectif d'action unique, le maintien de l'ouverture. Pour quelques uns d'entre eux, la dynamique n'est pas, dans leur secteur d'intervention, d'ampleur suffisante pour justifier une telle (ré)action. Il s'agit alors surtout de personnes intervenant à l'échelle communale ou intercommunale et d'un acteur agricole départemental. Les autres, des acteurs de la culture et de l'environnement ainsi que des universitaires, mettent l'accent sur la nécessité de nuancer l'appréciation du phénomène. Ils invoquent deux raisons. La première raison est l'insuffisance des connaissances actuelles, tant en écologie – conséquences de l'enfrichement, mais aussi des actions de défrichement, sur la biodiversité, sur les populations d'ours, ... – qu'en sociologie – représentations sociales des paysages des habitants et surtout des touristes –. La seconde raison est l'insuffisance du débat sur les valeurs à attribuer collectivement à l'espace montagnard en vue de donner un avenir à ce dernier. Quels paysages veut-on y voir, pour quels usages et quels usagers, avec quelle place pour l'agriculture et les agriculteurs, grâce à quelles actions concrètes ? Il y aurait nécessité de poser ces questions. Quelques enquêtés vont jusqu'à affirmer que la formulation d'un problème de « fermeture du paysage » correspond à une stratégie d'instrumentalisation de la friche par certains acteurs – béarnais en

³ Nous pensons que ces organismes ne sont effectivement pas impliqués autour de cette question, dans la mesure où ils n'ont été mentionnés par aucun autre de nos interlocuteurs au cours des entretiens.

l'occurrence – : ces derniers ne feraient que teinter en « vert » une politique visant la défense des intérêts agricoles locaux, et confisqueraient le débat (en occulteraient la nécessité).

Pour ce qui est des habitants, il y a une diversité dans les façons de penser et de participer à l'extension de la végétation qui se manifeste d'abord entre populations de secteurs géographiques différents, ensuite entre groupes sociaux distincts au sein d'une population de l'un ou de l'autre secteur. Ainsi, entre la commune bigourdane de la vallée des Gaves, Villelongue, et les communes béarnaises de la vallée d'Aspe, formant le vallon de Bedous, une divergence fondamentale apparaît. Les enquêtés de Villelongue racontent comment ils ont amorcé, depuis des décennies, un mouvement de distanciation très progressif d'avec l'espace montagnard en tant qu'espace de travail et de vie (espace pastoral) : ils ont intégré des emplois dans l'industrie locale puis dans le tourisme, tout en maintenant une petite activité agricole vouée à s'effacer peu à peu. Ils voient dans les bois et les friches qui ont envahi les pentes jusqu'à proximité des zones habitées le produit et la condition d'un mieux-être social dont ils sont fiers, permis par ces emplois salariés⁴ – ce qui ne les amène toutefois pas jusqu'à qualifier positivement ces friches : elles sont un « mal nécessaire » –. Récemment, ils se sont mis à requalifier l'espace montagnard, non plus en tant qu'espace de vie et de travail comme autrefois, mais comme espace de loisirs : une requalification qui s'appuie sur l'attribution de valeurs particulières à certains espaces qu'ils s'attachent à maintenir ouverts ou à rouvrir, notamment les « clairières » autour des granges ainsi que quelques « jolis prés » des plateaux d'altitude.

Les enquêtés du vallon de Bedous montrent au contraire une certaine gêne vis-à-vis d'un processus d'enfrichement plus récent que sur Villelongue. Pour les agriculteurs et pour les plus âgés – donc pour la partie de la population chez laquelle la culture agricole est la plus forte –, cette gêne est même certaine : la friche, emblème de l'échec de la société montagnarde, génère une peur face à un avenir incertain, même si quelques agriculteurs veulent y voir une réserve foncière plutôt que des terres définitivement abandonnées. Pour les résidents qui utilisent l'espace montagnard dans un cadre de loisirs, les friches constituent une entrave à la pratique de la marche, dégradent l'image de la montagne et font surgir le spectre de l'incendie. Ces habitants montrent une volonté de lutter contre le phénomène. L'écobuage occupe une place importante dans les témoignages. Ses risques et les atouts/inconvénients de la nouvelle réglementation sont évoqués, ainsi que son efficacité, dépendant de l'absence ou de l'existence d'un pâturage ultérieur.

Mais des disparités entre groupes sociaux se font aussi sentir dans le vallon de Bedous, alors qu'elles sont ténues sur Villelongue ; en outre, des points communs s'observent entre des composantes de la population de Villelongue et des composantes de la population du vallon de Bedous. Dans le secteur béarnais, on pourrait presque opposer des « anciens », issus du monde agricole local, et des « jeunes » d'origine extérieure, les premiers étant gênés par la friche, les seconds y voyant une forme transitoire d'occupation du sol, voire le retour à la nature. Sur Villelongue, nous n'avons pas distingué de groupes ayant des appréciations radicalement différentes du problème : tout au plus avons-nous mis en avant des nuances d'appréciation. Les chasseurs, par

⁴ Le grand traumatisme des enquêtés de Villelongue n'est pas la « mort » de l'agriculture locale mais la perte d'emplois industriels : la fermeture d'une usine d'engrais chimique des environs dans les années 1980 a marqué durablement les esprits.

exemple, se montrent plus sensibles à l'extension des bois et des friches : ils en perçoivent l'ampleur et la nature au quotidien, et ils l'associent à un amoindrissement de la richesse du milieu naturel – sans toutefois en faire une cause particulière –. Enfin, pour ce qui est des traits communs à certaines composantes sociales visibles dans les deux terrains, il semble que ce soit parmi les enquêtés les plus jeunes que l'on trouve les personnes les plus enclines à qualifier positivement les friches.

Ainsi, si la recherche conclut à la diversité des façons d'apprécier la dynamique de la végétation sur le territoire du PNP et propose des éléments de compréhension pour ces appréciations, elle ne permet pas, en revanche, de mettre en avant l'existence d'une rupture ou d'une adéquation totale entre acteurs institutionnels d'un côté et habitants de l'autre côté, sur le sujet en question : les acteurs institutionnels, comme les habitants, sont partagés, et ce partage s'effectue sur la base de positions idéologiques différentes relatives au rapport homme / nature. Ces positions s'expriment de façon privilégiée par l'intermédiaire de l'animal, dont l'importance dans les témoignages est frappante⁵ : les discours accordent une large place à tout un bestiaire allant de l'ours au vautour, en passant par le sanglier et le cerf, l'isard et le grand tétaras, le mouton et la vache, etc. Ce bestiaire est mobilisé dans sa nature à la fois symbolique (il dit la peur ou l'émerveillement face à la nature, certains animaux étant ambivalents de ce point de vue, tel l'ours) et matérielle (dégâts de sangliers ; rencontres de plus en plus rares avec des perdrix, des coqs de bruyère, ...). Les positions idéologiques sont organisées autour de deux pôles opposés : d'un côté, les tenants d'une nature maîtrisée et protégée, qui ont une vision fondamentalement pastorale de la montagne ; de l'autre, ceux qui sont favorables à ce qu'une place soit ménagée pour la nature « naturelle ».

Dans un tel contexte, l'ouverture d'un débat social, public, sur le thème de l'avenir des territoires pyrénéens paraîtrait pertinente. Au vu de la recherche exposée ici, la question du paysage semble pouvoir y tenir un rôle essentiel, notamment dans sa déclinaison de « fermeture du paysage » : en effet, les changements matériels du paysage marquent les esprits, et nous voyons à l'œuvre un processus de (re)négociation sociale portant à la fois sur ces changements (où sont-ils « tolérables ? où faut-il intervenir ? *etc.*) et sur les significations à leur attribuer (« vide », « désert » ? retour à la « nature » ? *etc.*). Des travaux récents sur les politiques publiques du paysage tendent à montrer que la réussite des actions paysagères est subordonnée à leur inscription dans un projet de territoire⁶. Ces mêmes travaux précisent que, quand un tel projet prend réellement corps, c'est au niveau local qu'il se construit avant tout⁶. Dans le cas des Pyrénées, sans doute que l'échelle idéale de conduite d'un tel débat se situerait quelque part entre la commune et la vallée, vraisemblablement au niveau de l'intercommunalité. Un tel débat n'aurait sans doute pas la même acuité dans les différents secteurs pyrénéens, certaines populations locales semblant avoir déjà réglé la question : celle de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure en se donnant les moyens de lutter contre la fermeture du paysage (en termes d'animation, de finances, de matériel, ...), celle de la commune Villelongue en ne conservant que des îlots ouverts sur les plateaux d'altitude, qu'elle a reliés aux zones habitées par la création, par ses propres moyens, d'une piste accessible aux véhicules motorisés. L'échelle « idéale » peut d'ailleurs varier d'un secteur à l'autre ou en fonction de la portion d'espace concernée : ainsi, les Villelonguais discutent l'aménagement et la gestion des sentiers de plaine et de bas de versants dans le cadre

⁵ Notamment par rapport à des enquêtes que nous avons mené dans d'autres secteurs géographiques français.

⁶ Terrasson D., 2005, Bilan du programme « Politiques Publiques et Paysages » en termes de politiques publiques, MEDD, Cemagref, 10 p.

d'une intercommunalité mais se réservent la gestion exclusive des espaces situés plus en altitude.

Vue l'importance du « regard supposé » d' « autres » dans les points de vue actuels des uns et des autres, sans doute serait-il souhaitable de susciter directement l'expression de ces porteurs de regards : habitants, agriculteurs, mais aussi résidents secondaires voire touristes. Cela éviterait que des acteurs ne projettent dans le regard des autres leurs propres craintes, inconsciemment ou intentionnellement en vue de servir leurs intérêts propres.

Un tel débat, ou plutôt des débats multiples, d'ailleurs, seraient l'occasion de définir non seulement des projets d'avenir pour tel et tel secteur, mais encore des actions concrètes à mettre en place. En Béarn, en particulier, l'émergence d'une opposition entre écobuage pastoral et écobuage paysager – que nous semblons identifier à travers différents témoignages –, nous conduit à penser qu'une concertation est nécessaire afin de faire évoluer les objectifs et le contenu technique de cette pratique (objectifs pastoral/paysager, concertation accrue entre communes, régularité dans le temps, actions à associer ultérieurement, ...).

Ainsi donc, la question de la dynamique de la végétation dépasse largement la stricte problématique de « fermeture du paysage » telle qu'elle peut être formulée par certains acteurs institutionnels. Plus largement, elle pose, aux acteurs institutionnels comme aux habitants voire aux touristes, la question de « l'ouverture de l'espace montagnard » : « combien » doit-il être ouvert, à qui, pour quels usages, avec quels paysages, à quels coûts, à la charge de qui ?

Bibliographie :

- DULHAUSTE T., 2003.- Les friches en question : approche sociologique de la dynamique d'enrichissement auprès des habitants de la vallée d'Aspe.- Université de Pau et des Pays de l'Adour, Cemagref, 139 p. (mémoire de Maîtrise Aménagement et Développement territorial)
- GINELLI L., 2004.- Des « chasses de plumes » aux « chasses de tous poils ». Représentations sociales des chasses d'hier et d'aujourd'hui dans les Pyrénées. Le cas de Villelongue (Hautes-Pyrénées).- Université Bordeaux 2, Cemagref, 104 p. (mémoire de Master Recherche Sociologie)
- LE FLOCH S., 2004.- Constat d'un « retour à l'ordre naturel » ou malaise de la « fermeture du paysage » : les habitants de territoires ruraux face à la dynamique de la végétation.- Cemagref, 96 p.
- LE FLOCH S. et DEVANNE A.-S., 2003.- Qu'entend-on par « fermeture du paysage » ?- Ministère de l'écologie et du développement durable, Direction de la nature et des paysages, Sous-direction des sites et des paysages, Bureau des paysages, 26 p. + annexes.
- LE FLOCH S., DEVANNE A.-S., 2004.- La « fermeture du paysage » : au-delà de l'esthétique, les enjeux d'un espace rural ouvert.- Colloque MEDD/Cemagref « De la connaissance des paysages à l'action paysagère », Bordeaux, 1-4 décembre 2004.
- LE FLOCH S., DEVANNE A.S. et DEFFONTAINES J.P., 2005.- La fermeture du paysage : au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale.- *L'Espace Géographique*, 34, 1, p. 49-64.
- RÉGENT M., 2004.- Approche sensible et perceptive de la fermeture des paysages en moyenne montagne. Cas de la commune de Villelongue-Ortiac dans les Hautes-Pyrénées.- Université de Tours, Cemagref, 72 p. (mémoire de DESS Dynamique des paysages et organisation des espaces ruraux)

**Annexe 1 : Quelques données concernant la démographie,
l'emploi et l'agriculture dans les deux secteurs étudiés,
la commune de Villelongue et le vallon de Bedous.**

	Population 1999	Population 1990	Population 1968	Répartition par âge de la population en 1999				
				0 – 19	20 – 39	40 - 59	60 - 74	75 ou plus
Villelongue	291	313	404	47	60	82	58	44
Accous	434	396	443	77	117	103	77	59
Bedous	578	554	591	116	171	140	97	56
Lées-Athas	264	241	312	50	75	48	62	29
Osse-en-A.	313	307	337	38	72	67	66	71

Tableau 2. Caractéristiques démographiques des populations des communes étudiées (Source : INSEE. Recensement de la population 1999).

	Actifs ayant un emploi	Actifs résidant et travaillant dans la commune	agriculture	industrie	construction	tertiaire
Villelongue	106	15	4	36	0	52
Accous	151	95	16	24	8	92
Bedous	225	117	20	28	8	156
Lées-Athas	104	41	36	16	4	36
Osse-en-A.	87	43	32	8	8	44

Tableau 3. L'emploi dans les communes étudiées (Source : INSEE. Recensement de la population 1999).

	Superficie communale (ha) 2000	Surface agricole utilisée communale (ha) 2000	Surface toujours en herbe (ha)		Nombre exploitations agricoles 2000	Effectifs bovins 2000	Effectifs brebis mères 2000
			1979	2000			
Villelongue	2046	151	110	143	6	225	241
Accous	6068	499	522	499	35	773	2086
Bedous	1164	262	275	193	9	152	613
Lées-Athas	4481	369	444	363	23	432	1823
Osse-en-A.	4303	290	300	254	20	346	1436

Tableau 4. Quelques données agricoles des communes étudiées (Source : Recensement général agricole, 2000).

Annexe 2 : Guides d'entretiens.

GUIDE D'ENTRETIEN ACTEURS INSTITUTIONNELS.

◆ Présentation de l'enquêteur / du Cemagref.

◆ Présentation de l'étude :

Commanditaire : Parc National des Pyrénées.

But : Apporter des éléments de réflexion par rapport à un problème pour le moment « diffus » mais qui semble prendre de l'importance : des acteurs publics, des élus, s'inquiètent de la transformation des paysages pyrénéens du fait de la dynamique de la végétation spontanée (rhododendrons, fougères..., descente de lisières forestières, accrues de frênes...) : ils s'inquiètent pour les habitants des zones concernées et leurs projets, pour les touristes et leur fréquentation et appréciation des paysages pyrénéens.

Deux secteurs :

- Bigorre : autour des communes de Villelongue et Ortiac (Argelès-Gazost) ; couplage avec travaux d'écologues et d'agronomes de l'INRA-Toulouse ;
- Béarn : vallon de Bedous.

Deux étapes : 1°) Celle que nous entamons maintenant = auprès d'acteurs institutionnels intervenant sur le massif pyrénéen, identifier les problématiques, les objectifs d'intervention et le contenu des actions qui tournent autour du thème de la dynamique de la végétation (boisement, enrichissement, ...); évaluer la place qu'y occupe ceux qui sont formulés –éventuellement- en termes de « paysage » ; 2°) Ultérieurement : comment et en quoi la dynamique de la végétation pose problème aux habitants, aux visiteurs, depuis leurs activités propres.

◆ Déroulement de l'entretien :

1°) J'aimerais que vous me disiez, d'une manière générale dans votre secteur d'intervention, si vous rencontrez, dans le cadre des actions que vous menez ou auxquelles vous participez, le problème de l'évolution de la végétation : le cas échéant, que vous présentiez ce problème, son origine (quand et où a-t-il été posé pour la 1^{re} fois ? par qui ?) et les actions qui s'y rapportent ;

2°) Plus particulièrement pour ce qui est du secteur géographique des Hautes-Pyrénées que nous avons retenu pour cette étude (Canton d'Argelès-Gazost) : est-ce que le problème se pose, est-ce qu'il y a des actions concrètes dans lesquelles vous êtes impliqué ?

Mais tout d'abord, peut-être pourriez-vous commencer par présenter en deux mots votre activité, vos missions dans ce service...

◆ Questions de relance (pour mémoire) :

1°) D'une manière générale :

La dynamique de la végétation donne-t-elle lieu à la formulation de problématiques d'intervention sur le massif pyrénéen au sein du service/institution/organisme ?

- quelle végétation et quelle dynamique (rythme) ?
- quels secteurs géographiques ?
- nature et contenu du problème pour ce service ?
- comment est qualifié l'espace concerné (« zone de production agricole » ? ; « paysage remarquable » ? ; « zone d'intérêt avifaunistique » ? etc.) ?
- date de prise de conscience/ formulation ?
- Y a-t-il des actions réalisées, en cours ou projetées ?
- qui les porte ?
- quand et comment ont-elles émergé ?
- rôle plus spécifique du service/institution ?
- quel en est le contenu ?

2°) Plus particulièrement sur le secteur de Villelongue :

mêmes questions, avec peut-être plus de relances afin d'obtenir des éléments plus précis, notamment sur les points suivants :

- rôle des « porteurs d'action », partenariats, conflits/ oppositions éventuels ?
- périmètre des actions
- quels politiques publiques, quels instruments sont mobilisés (politique agricole/CTE, OLAE... etc.) ? pourquoi ces instruments plutôt que d'autres ?
- quelles actions collectives y a-t-il eu précédemment sur le secteur, éventuellement ?
- quelle appréciation de la « réussite » des actions (si déjà mises en œuvre) ?

- (si la question du paysage n'a pas été évoquée spontanément) est-ce qu'il y a des actions qui répondent à des objectifs paysagers sur ce secteur, en lien avec le problème de l'évolution de la végétation ? ou bien, est-ce que quelqu'un sur ce secteur est porteur d'une préoccupation en termes de « paysage » ?

3°) Quelles autres personnes et/ou institutions/collectivités, ..., nous conseilleriez-vous de contacter, au vu de leur action en lien avec ce problème d'évolution de la végétation ?

GUIDE D'ENTRETIEN HABITANTS PERMANENTS OU OCCASIONNELS.

◆ **Présentation de l'enquêteur / du Cemagref.**

◆ **Présentation de l'étude :**

Commanditaire : Parc National des Pyrénées.

But : Apporter des éléments de réflexion par rapport à un problème pour le moment « diffus » mais qui semble prendre de l'importance : des acteurs publics, des élus, s'inquiètent de la transformation des paysages pyrénéens du fait de la dynamique de la végétation spontanée (rhododendrons, fougères..., descente de lisières forestières, accrues de frênes...) : ils s'inquiètent pour les habitants des zones concernées et leurs projets, pour les touristes et leur fréquentation et appréciation des paysages pyrénéens.

Deux secteurs :

- Bigorre : autour des communes de Villelongue et Ortiac (Argelès-Gazost) ; couplage avec travaux d'écologues et d'agronomes de l'INRA-Toulouse ;
- Béarn : vallon de Bedous.

Deux étapes : 1°) Auprès d'acteurs institutionnels intervenant sur le massif pyrénéen, identifier les problématiques, les objectifs d'intervention et le contenu des actions qui tournent autour du thème de la dynamique de la végétation (boisement, enrichissement, ...) ; 2°) Comment et en quoi la dynamique de la végétation pose problème aux habitants, aux visiteurs, depuis leurs activités propres.

◆ **Déroulement de l'entretien :**

J'aimerais que vous m'apportiez votre témoignage d'habitant sur les changements que vous avez vus se produire dans la commune et ses environs, depuis que vous y résidez : quels changements dans l'occupation du sol et les paysages, et, en particulier, quels changements liés à l'évolution de la végétation ? (quand et où un changement est-il apparu ? a-t-il des conséquences sur votre façon de fréquenter certains lieux (circuits de promenade,...) ou, simplement, sur votre façon d'apprécier ces lieux, les paysages...)

Mais tout d'abord, peut-être pourriez-vous commencer par vous présenter en deux mots, en tant qu'habitant de Villelongue (/autre commune) : habitez-vous ici depuis longtemps, êtes-vous originaire d'ici... ?

◆ **Questions de relance (pour mémoire) :**

Quels sont les changements dans les paysages, dans l'occupation du sol, qui vous ont marqués depuis que vous connaissez la commune et ses environs ?

- de quelle nature sont-ils (bâti, ...) ;
- s'il s'agit de végétation, laquelle et à quel rythme ?
- quels secteurs géographiques ?
- à quelles causes reliez-vous ces changements, et quel jugement, éventuellement, portez-vous sur eux ?
- est-ce que vous discutez de ces changements avec d'autres personnes au niveau de la commune ? est-ce qu'ils font, à votre connaissance, l'objet de discussions entre habitants : entre voisins, entre agriculteurs, au Conseil municipal, ... ?
- s'il y a prise de conscience collective : depuis quand, en quels termes exactement ?
- avez-vous connaissance d'actions réalisées, en cours ou projetées ?
- qui les porte ?
- quand et comment ont-elles émergé ?

- quel en est le contenu ? le périmètre ?

Qu'est-ce que ces changements induisent sur vos activités, sur votre fréquentation de l'espace communal et environnant ?

- est-ce qu'ils touchent des lieux que vous fréquent(i)ez, ou que vous voyez quotidiennement ou régulièrement ? pour quel type d'activité (agricole, promenade) ?

- *etc.*

Annexe 3. Présentation des enquêtés : acteurs institutionnels et habitants.

A. Acteurs institutionnels.

Sigle	Organisme / service
SEATM	Service d'études et d'aménagement pour le tourisme en montagne
PNP/SDPC	Parc national des Pyrénées / Service Développement et patrimoine culturel
PNP/Luz	Parc national des Pyrénées / Secteur Luz
PNP/Aspe	Parc national des Pyrénées / Secteur Aspe
CB	Conservatoire botanique
DIREN MP	Direction régionale de l'environnement Midi-Pyrénées / Service Sites, paysage, nature
DIREN Aq	Direction régionale de l'environnement Aquitaine / Service Nature, espaces et paysages
DRAC MP	Direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées
DRAC/SDAP 65	Direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées / Service départemental de l'architecture et du patrimoine
CRPF MP 65	Centre régional de la propriété forestière Midi-Pyrénées / Antenne départementale Hautes-Pyrénées
CRPF Aq 64	Centre régional de la propriété forestière Aquitaine / Antenne départementale Pyrénées-Atlantiques
CG 64	Conseil général Pyrénées-Atlantiques
DDAF 64	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt Pyrénées-atlantiques / Service Forêt milieux naturels
CA 65	Chambre départementale d'agriculture Hautes-Pyrénées
CA 64	Chambre départementale d'agriculture Pyrénées-Atlantiques
CRP-DDAF 65	Centre de ressources pastorales et de gestion de l'espace - Direction départementale de l'agriculture et de la forêt 65
CAUE 65	Conseil en architecture, urbanisme et environnement Hautes-Pyrénées
CAUE 64	Conseil en architecture, urbanisme et environnement Pyrénées-Atlantiques
HPTE	Hautes-Pyrénées tourisme environnement
ONF 64	Office national des forêts, Service départemental des Pyrénées-atlantiques
FP 65	Fédération des Hautes-Pyrénées pour la pêche et la protection du milieu aquatique
FC 65	Fédération des chasseurs des Hautes-Pyrénées
ONCFS 65	Office national de la chasse et de la faune sauvage / Service départemental Hautes-Pyrénées
ONCFS Aq	Office national de la chasse et de la faune sauvage / Délégation régionale Aquitaine
UMINAT	Union Midi-Pyrénées nature environnement Hautes-Pyrénées

MPPM	Association Mont Perdu patrimoine mondial
IPHB	Institution patrimoniale du Haut-Béarn
LEPA	Lycée d'enseignement professionnel agricole
UPPA Géo	Université de Pau et des Pays de l'Adour / Géographie
UPPA Hist	Université de Pau et des Pays de l'Adour / Histoire
	Maison de la montagne de Pau
OT Bedous	Office du tourisme de Bedous
CC Véziaux d'A.	Communauté de communes Véziaux d'Aure
CC Gèdre-G.	Communauté de communes Gèdre-Gavarnie
SIVOM Argelès	Syndicat intercommunal à vocation mixte du canton d'Argelès-Gazost
	Mairie de Villelongue
	Mairie de Gavarnie
	Mairie d' Accous
	Mairie de Bedous
	Mairie de Léés-Athas
	Mairie d'Osse-en-Aspe
	Mairie de Lescun
	Mairie de Borce
	Accompagnateurs montagne Aspe

B. Enquêtés de Villelongue (65).

N°	Âge	Profession	Eléments géographiques : origine, migration...	Autres éléments de présentation
- 1	- ≈ 60	- retraité	- Villelongue	- 1 ^{er} adjoint-maire
- 2 (fils de 13 + 28)	- ≈ 35	-agriculteur à temps plein ; gîtes ruraux	- Ortiac ; parents agriculteurs	- éleveur (viande) ; conseiller municipal
- 3	- 74	- mécanicien ajusteur retraité	- Villelongue	- chasseur
- 4	-73	- cheminot retraité	- Villelongue	- chasseur
- 5	- 52	- ingénieur (secteur pétrolier) retraité	- originaire d'Auch ; son épouse est « du coin » ; a travaillé 27 ans aux États-Unis	- chasseur (ici et dans les Landes)
- 6	- 33	- employé (usine)	- Villelongue	- chasseur, photographe amateur, parapentiste, etc.
- 7	- 52	- employé SIVOM	- Villelongue	- chasseur ; 2 nd adjoint-maire
- 8	- 49	- aide régleur (plasturgie)		- chasseur ; aurait possédé puis vendu des terres à Villelongue
- 9		- retraité ; loueur de gîtes	- a vécu à Soulom, Pierrefitte ; est revenu à Villelongue en 1965 ; parents originaires de Villelongue	- chasseur
- 10	- 52	- cuisinier	- Villelongue ; parents agriculteurs avant d'entrer à l'usine	- chasseur, pêcheur
- 11	- 55	- a travaillé dans un élevage de gibier	- originaire de la Dordogne ; arrivé dans les Pyrénées il y a ≈ 30 ans	- chasseur ; ancien président de la société de chasse de Villelongue
- 12	- 51	- employé centrale Péchiney		- chasseur ; président de la société de chasse de Villelongue depuis ≈ 10 ans
- 13 (mari de 28, père de 2)	- 58	- agriculteur	- Villelongue	- président Groupement pastoral Villelongue ; chasseur - chasseur
- 14	-	- retraité		
- 15 (femme de 4 et mère de 7)	≈ 70	- retraitée (a travaillé qqs années dans le	- Villelongue	- propriétaire d'un gîte depuis 2 ans

		commerce puis un centre de vacances)		
- 16	≈ 70	- Argelès		- membre de la Société d'études des 7 Vallées
- 17	≈ 35	- Employé thermes de Cauterets (été) et stations de ski (hiver	- Toulouse ; a vécu à Soulom ; est dans le secteur depuis 20 ans	
- 18	- 26	- agent territorial Villelongue	- Villelongue	
- 19	- 75	- employée EDF retraitée	- Artalens ; a fait toute sa carrière à Bordeaux	
- 20	- 60	- agriculteur retraité	- Ortiac (Villelongue) ;	- éleveur : brebis, chèvres ; a toujours quelques bêtes
- 21	- 92	- restauratrice hôtelière retraitée	- Villelongue	
- 22	≈ 60	- technicien PNP	- Gèdre	- épouse agricultrice
- 23 (belle-sœur de 13)	- 45	- propriétaire gîte	- Villelongue ; mère agricultrice, père employé d'usine	
- 24	- 50	- agricultrice	- Villelongue	- éleveur : vaches
- 25	≈ 70	- retraité du bâtiment	- parents de Luz-St-Sauveur	- propriétaire d'un gîte ; membre du bureau du Club 3 ^e âge ; ancien conseiller municipal
- 26 (fils de 25)	- 40	- entrepreneur bâtiment	- Ortiac (Villelongue)	
- 27 (épouse de 26)	≈ 40		- Argelès	
- 28 (mère de 2)	- 53	- agricultrice	- Ortiac (Villelongue)	
		28 habitants (24 entretiens)		

C. Enquêtés du vallon de Bedous (64).

	âge	Profession	Commune ou organisme de cf	Origine Vallée Aspe	Origine dpt 64	Origine hors dpt	Eléments géographiques : origine, migration...	Autres éléments de présentation
1	45	Agricultrice	Osse en Aspe		X			Installée en 1990 sur ferme du mari, ferme auberge, présidente OTSI
2	62	Agriculteur	Bedous	X				2 filles, pas de reprise assurée de l'exploitation
3	44	Photographe Commerçante	Bedous			X	Toulon, Toulouse, Morin	A découvert l'Aspe lors de ses vacances puis y a installée son commerce
4	35	Pisciculteur	Lées-Athas		X			Pt Sté Chasse, Adjoint au maire
5	45	Agriculteur	Accous	X			Reprise de l'exploitation familiale en 1985	adjoint au maire
6	39	Gérant de société de tourisme	Accous		X		Originaire de Cette Eygun	Abelio (parapente+ travaux divers sentiers)
7	27	Chômeuse	Accous	X			Etude de comptabilité à Pau	Etudiant revenue au pays malgré l'absence de travail
8	59	Artisan	Accous	X				Chasseur
9	52	Agent forestier	Accous	X			Né à Accous	
10	44	Employé de commerce	Bedous		X			Auteur du « tunnel de l'absurde », néorurale
11	40	Institutrice	Accous			X	Née en Vendée, a travaillé en Allemagne	élu, néorurale
12	45	Accompagnateur de randonnée	Bedous			X	Originaire du Poitou a découvert la vallée lors de son service civil	néo
13	36	Agriculteur	Lées-Athas	X				Installé depuis 1989 sur la ferme des parents
14	40	Professeur de lycée agricole	Oloron			X		Professeur au LEPA
15	53	Charpentier	Bedous	X			Originaire de la vallée, enfance dans le Lot, revenu en Aspe avec ses parents	Chasseur écolo-conservateur
16	32	Agent municipal	Accous	X				
17	88	Retraité	Accous	X				Ancien ouvrier de l'industrie

18	41	Agriculteur	Accous	X			Installation sur ferme des parents en 1989	Accous
19	43	Employé EDF	Accous	X				responsable association locale de VTT
20	51	Agent forestier	Bedous	X				responsable pastoralisme
21	44	Agriculteur	Bedous	X				Adjoint au maire Ex chargé de clientèle « entreprise » au Crédit agricole
22	64	Retraité	Bedous	X				Cueilleur de champignon

Annexe 4. Bibliographie relative aux travaux de type sociologique conduits sur le territoire du Parc national des Pyrénées.

1. Bases documentaires consultées et mots clés utilisés :

Plusieurs bases de données bibliographiques anglophones et francophones ont été consultées. Citons à titre d'exemple : Science Direct ; Scopus ; Blackwell ; article inist... ; Sudoc ; Base « environnement et sciences sociales »...)

Mots clés utilisés :

Pyrenees
perception
representation
sociolog* (-graphie, -logie...)
ethno* (-graphie, -logie...)
geograph*
enquête (survey)
montagne

2. Résultats de la recherche bibliographique :

Notre recherche révèle les travaux de type sociologique effectués sur le territoire du Parc National des Pyrénées sont peu nombreux. Les approches retenues et les problématiques sont cependant variées. Nous pouvons distinguer 5 grands types de publications :

- **des travaux de type monographique** : ils sont assez anciens, nous n'en trouvons plus trace au delà des années 80. Ils ont la particularité d'étudier de manière approfondie et dans la longue durée un secteur géographique réduit des Pyrénées (Chauvin et al., 1978; Fenot, 1980; Leybold, 1979). Nous en avons recensé trois traitant respectivement des communes de Lescun (Fenot, 1980), Grust (Leybold, 1979) et du « pays Toy » (Chauvin et al., 1978).

Ces travaux convergent dans leur description du déclin progressif des sociétés paysannes traditionnelles, reposant notamment sur la « maison », et la transmission des terres à l'aîné(e). Ils nous apprennent que le déclin démographique des villages concernés est ancien, souvent amorcé avant le XX^e siècle. Le salariat (notamment dans la fonction publique) est souvent vécu comme une émancipation de la condition paysanne. En revanche, la déprise agricole se serait surtout accélérée dans les années 60-70, et ces 3 monographies identifient, dès les années 70-80, des signes de déprise, mais à des degrés divers. Les destins des trois secteurs étudiés sont en effet différents. Alors qu'en vallée d'Aspe, le secteur agricole restait prépondérant en 1980 et les emplois industriels peu nombreux, en pays Toy, Chauvin et Gabriel relevaient une accélération des disparitions d'exploitations agricoles depuis les années 70. Beaucoup tournent en effet le dos à l'agriculture de montagne dans les années 50-60, période de plein essor des usines EDF et COFAZ de Pierrefitte-Nestalas. Selon Chauvin et Gabriel, « les marques de l'abandon » agricole sont déjà présentes en 1978 et affectent essentiellement les zones intermédiaires, et non les « fonds de vallée » : « il faut monter un peu au dessus du village (...) et là on trouve les prés abandonnés, les granges écroulées, les ronces qui poussent partout. L'abandon n'est pas si lointain. Dans les villages on trouve encore les anciens qui racontent comment se déroulait la vie il y a encore 10-15 ans : les prés qu'ils fauchaient attachés à un arbre tant la pente était forte... » (p 107)

- **Des travaux plus récents analysent la mise en place de dispositifs de protection de l'environnement** (ex : Natura 2000 (Milian, 2001)) **ou d'espèces animales** : ces travaux se focalisent sur les « réseaux d'échanges », les jeux d'acteurs, qu'ils soient conflictuels (Benhammou et al., 2003a; Mermet, 2001) ou plus consensuels (Benhammou et al., 2003b).

- **Des travaux assez nombreux analysent le rapport homme/animal dans les Pyrénées.** Pour Charlier (Charlier, 1998) « marquant de son omniprésence les représentations symboliques et sociales de la nature, espèce sauvage ou domestique, l'animal acquiert localement des statuts particuliers, devenant aussi un élément essentiel de compréhension des relations des hommes avec leur environnement », avec des classifications parfois antinomiques en fonction des groupes sociaux. Quant aux travaux de S. Bobbé (Bobbé, 1993), ils traitent dans une perspective anthropologique, des représentations diverses voire antagonistes de quelques animaux emblématiques (ours, loup, chiens errants...), souvent au centre de conflits pour l'aménagement de l'espace dans les Pyrénées.

- **Le rapport à l'environnement, aux « territoires du quotidien » (Di Méo, 1996) a largement étudié en géographie sociale.** (Despin, 1998, 2000; Despin, 2003; Di Méo, 1996; Ducourneau, 1996).

Pour la vallée d'Aspe, Di Méo (1996) distingue par exemple ceux qu'il appelle « autochtones » et « néo-ruraux » dans leur rapport à l'espace : « les premiers défendent plutôt les valeurs d'une territorialité locale, tandis que les seconds, théoriquement moins sensibles à l'identité locale, partagent un rapport spatial moins localisé, plus universaliste, sans égard particulier à une culture et à une représentation privilégiée de l'Aspe, car se référant à un réseau de lieux, pratiqués ou imaginés, beaucoup plus diversifié » ((Di Méo, in Di Méo (dir, 1996) p. 56). L. Despin (1998) analyse quant à lui l'évolution des fonctions des territoires valléens pyrénéens : prenant le cas des vallées des Pyrénées centrales, il explique que « le territoire agricole ancestral s'est transmuté en un espace paysager patrimonialisé ».

La thématique du rapport à l'environnement a également été traitée dans une perspective anthropologique symbolique analysant « les croyances et légendes topiques, la parémiologie, la toponymie et son interprétation populaire » (Brunet et al., 1994).

- **Enfin, des travaux portent plus spécifiquement sur la gestion des risques naturels** (Métailié et al., 2003) **mais aussi leurs représentations**, ouvrant la voie à ce que L. Despin appelle une « géographie sociale du risque » (Despin, 1998) . Ce dernier explique : « au delà de la définition technique du risque, il faut préciser que la notion prend son sens, en fait, à l'intérieur des pratiques sociales ». En d'autres termes, il n'y a pas de risque sans enjeu. par exemple : le risque d'incendie peut être reconsidéré dans un contexte de développement touristique...)

- Benhammou F. ; Mermet L. (2003a) Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature : le cas de l'ours des Pyrénées. *Nature Sciences Sociétés*, vol. 11, n° 4, p. 381-393.
- Benhammou F. ; Salvador O. (2003b) Le loup (*canis lupus*) dans les Pyrénées (1998-2003) : cas d'école pour anticiper le retour des prédateurs sauvages dans les territoires ruraux marginaux. *Sud-Ouest Européen*, n° 16, p. 85-93.
- Bobbé S. (1993) Hors statut, point de salut. Ours et loups en Espagne. *Etudes rurales*, n° 129-130, Sauvage et domestique, p. 59-72.
- Brunet S. ; Fabre D. (1994) Place des vivants, place des morts dans les Pyrenees centrales; La mort difficile. (ed rurales C.a.s.), Hesiodé, Carcassonne, p. 63-113.
- Charlier B. (1998) L'animal et les enjeux historiques et contemporains de l'aménagement de l'espace montagnard dans les Pyrénées occidentales. *Sud Ouest européen*, n° 3, p. 47-54.
- Chauvin B. ; Gabriel J.-M. ; Abadie P. (1978) *Garder ou vendre le pays Toy : les conflits pour l'espace dans une vallée pyrénéenne*. Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Despin L. (1998) Les mutations des territoires valléens pyrénéens : crises sociales et environnement. *Sud-Ouest Européen*, vol. 3, p. 67-78.
- Despin L. (2000) *La refondation territoriale : concepts et mises en application dans les Pyrénées centrales*. thèse de doctorat, Société, environnement, territoire, Pau, 437 p.
- Despin L. (2003) Les Pyrénées centrales : de la redéfinition du rapport à l'espace aux enjeux actuels. *Annales de Géographie*, vol. 631, p. 279-297.
- Di Méo G. ed. (1996) *Les territoires du quotidien*. L'Harmattan, Paris, 208 p.
- Ducourneau C. (1996) *Recréation culturelle des territoires en Béarn (Josbaig et Baretous)*. *Essai de géographie sociale*. Thèse de Doctorat, sous la direction de Guy Di Méo, Géographie, Pau, 425 p.
- Fenot P. (1980) *Etude anthropologique des relations espace-population dans une commune rurale des Pyrénées Atlantiques. Lescun : l'espace, la communauté, la maison*. thèse de 3° cycle, Anthropologie sociale et culturelle, E.H.E.S.S, Paris.
- Leybold M. (1979) *Le système social d'une vallée pyrénéenne. droit coutumier, population, groupe domestique à Grust, Hautes-Pyrénées*. Thèse de doctorat, EHESS.
- Mermet L. (2001) L'institution patrimoniale du Haut-Béarn : gestion intégrée de l'environnement ou réaction anti-environnementale ? *Annales des Mines*, vol. janvier 2001, p. 9-21.
- Métailié J.-P. ; Faerber J. (2003) Quinze années de gestion des feux pastoraux dans les Pyrénées : du blocage à la concertation. *Sud-Ouest Européen*, n° 16, p. 37-51.
- Milian J. (2001) Le projet Natura 2000 et la protection du patrimoine naturel. L'exemple des sites expérimentaux pyrénéens. *Etudes rurales*, vol. 157-158, n° janvier-juin, p. 173-194.